

TRIMESTRIEL **n46**

**mars 2014** 3 euros 50

**JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT  
DU PLATEAU DE MILLEVACHES**



Propositions pour une plateforme  
commune de la Montagne Limousine



Les Plateaux Limousins,  
le débat et la fête



Les oiseaux du Limousin  
et les hirondelles dans nos villages



**S  
I  
N  
C  
E**

**INCAPACITÉS  
POLLUENT  
NOS  
SUFFRAGES**

**VASSIVIERE**

Ras le bol !

moi  
j'me barre !

il se moque  
de nous !

**Quand bout la colère...**

## BILLET D'HUMEUR

### De quelques formes de caporalisme autocratique

La vie associative est un ferment de l'économie sociale et solidaire qui se cherche et se construit sur le territoire du plateau de Millevaches. Mais cela n'est pas encore parvenu à l'oreille de notre gouvernance municipale traditionnelle, à savoir le président de la communauté de communes du Creuse Grand-sud. Son aspiration au **grand**, à l'agglomération, à la métropole... est telle qu'il prétend étendre son pouvoir despotique sur toute forme d'organisation sociale et bien sûr associative qui, d'une manière ou d'une autre, bénéficie des subsides de la communauté de communes, à savoir l'argent des contribuables. En quittant avec arrogance et dédain l'assemblée générale de l'office de tourisme de Felletin, Michel Moine nous a offert une parfaite illustration de ce caporalisme autocratique. Sous le prétexte d'un désaccord avec une présentation par le président Chabrat d'une étude pas encore achevée et qui n'a d'autre but que de rassembler toute l'organisation de l'offre touristique sous un **grand** office de tourisme chapeauté par la communauté de communes. Comme à son habitude Michel Moine entend faire prévaloir la seule vérité qui compte, à savoir la sienne et toujours établie sans concertation. Son départ fracassant, à l'effarement des Felletinois, a été suivi de celui de son roquet de service, et néanmoins vice-président de la communauté de communes, chargé des affaires économiques ! Chacun s'est alors rappelé qu'il est l'ordonnateur financier et le manipulateur de la crise qui perturbe gravement la vie municipale de Felletin depuis plus d'un an.



Les fervents de la vie associative à Felletin n'ont certainement pas oublié qu'au cours d'une AG de LAMIFA, le 24 mai 2012, Michel Moine s'était déjà imposé dans le déroulement des débats associatifs pour justifier le licenciement scandaleux d'une employée de la communauté de communes à son retour de congé de maternité. Comme d'habitude il énonce sa vérité, refuse le débat et se retire avec le mépris et la prétention de son autorité démocratique.

#### Un Avertissement

Au moment où les électeurs vont prochainement choisir leurs délégués dans les structures intercommunales, il est bon de les mettre en garde face à ces formes de caporalisme autocratique et carriériste qui se développent dans l'arène politique d'aujourd'hui. Il n'est pas besoin de sortir du Plateau pour en mesurer les méfaits désastreux. Depuis 2011, avec le *Lac de Vassivière* Stéphane Cambou a pratiquement éliminé les communes fondatrices du SYMIVA de la gestion du territoire de Vassivière. Aujourd'hui la plupart d'entre elles envisagent de quitter le nouveau syndicat pour ne pas cautionner les projets mégalomaniaques du tourisme à la Cambou. Seuls les habitants de Peyrat-le-Château se laissent envoûter dans les offres qu'il leur propose entre "Peyrat-bourg" et "Peyrat-mer" tout en occultant le désastre de la LGV Limoges-Poitiers qu'il laisse après trois mandats à Chaptelat.

Alain Carof

Le bal des faux-culs et des girouettes bat son plein ! Promesses électorales bidons tous azimuts avec son florilège de mots consensuels débités par un libéralisme décadent : économie sociale et solidaire, développement durable et le must : la démocratie participative ! Comme s'ils veulent nous faire croire que nous avons pouvoir de décision !

Juste faire croire à la plèbe qu'on s'en occupe

Le développement durable, une arnaque du capitalisme ! Les adeptes de la pensée unique capitaliste ne voulant pas mettre de frein au productivisme industriel ont inventé un concept allégorique : le développement durable. En résumé, "le développement durable", c'est privilégier le marché en passant un coup de peinture verte à l'aide d'une bombe aérosol...

et la croissance alliée à une surconsommation n'est pas remise en cause !

et quant à la mode de la démocratie participative, quelle fumisterie ! le mot démocratie suffit à lui-même, une véritable démocratie impose une participation des citoyens à l'élaboration de la DE-CI-SION et non pas uniquement à son approbation ou son rejet. En fait, il ne nous restera plus que le choix de la couleur des grilles du cimetière !

c'est pas demain qu'on aura la démocratie directe ?

Pourquoi nous faire croire à toutes ces fadaïses ? l'extension de la démocratie sera toujours limitée par les énormes restrictions qu'imposent la domination de la propriété privée et des grands groupes financiers !

allez venez, un p'tit rhum pour passer la nausée ?

m.bernard

#### A LIRE OU A RELIRE

#### 3 ouvrages pour alimenter votre réflexion d'écologiste radical proposés par Jean-François Pressicaud

- *Une autre histoire des trente "glorieuses"*, (modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après guerre) sous la direction de Céline Pessis, Sezin Topçu, Christophe Bonneuil. Editions La Découverte, (cahiers libres).

- *L'événement anthropocène*, de Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz. Editions du Seuil, collection anthropocène.

- *"Survivre et vivre"*, critique de la science, naissance de l'écologie, coordonné par Céline Pessis. Editions L'Echappée, collection Frankenstein.



### L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !  
Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

**Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : [contact@journal-ipns.org](mailto:contact@journal-ipns.org)**

**IPNS** Trimestriel édité par l'association IPNS

Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek  
23340 Faux la Montagne  
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard  
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges  
Imprimerie labellisée Imprim'vert  
Commission paritaire : 1017 G 81 797 - ISSN 1635-0278  
site : <http://journal-ipns.org>

Nom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 an (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

#### IPNS - Je m'abonne !

Prénom :



C'est encore loin Vassivière ?

# Exploitation forestière : une économie ravageuse ?



**Les impératifs économiques à court terme de l'exploitation forestière industrielle doivent-ils justifier des pratiques désastreuses ?**

**C'**est la question que posent les associations signataires de ce communiqué au vu de deux chantiers emblématiques sur le plateau de Millevaches.

Le premier se situe sur la commune de la Villedieu. Des travaux d'éclaircie ont été engagés au cours d'un épisode très pluvieux, sur une parcelle à forte pente, avec des engins surdimensionnés et sans aucune précaution particulière. Résultat : des écoulements de boues, un cours d'eau détourné, une pollution de la Vienne visible à Nedde... Au point que le maire de la commune a fait interrompre le chantier et intervenir la préfecture.

Le second concerne une coupe rase sur la commune de Tarnac, une parcelle longeant la Vienne et mitoyenne d'une zone Natura 2000, classée "zone érosion" par le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). Les travaux ont largement débordé sur la zone en question : arbres abattus, sols défoncés et tassés par les engins... sur un habitat dit

"protégé", au cœur d'un parc naturel régional...

Des pratiques symptomatiques de ce qui se passe dans certains massifs forestiers : exploitation à outrance sans considération des conséquences environnementales, négligence des recommandations d'instances régionales et nationales, non respect du territoire et des ses habitants...

Pour ces raisons, les associations *Sources et rivières* et *Nature sur un plateau* ont décidé de porter les faits devant la justice. Non pas dans un souci de punir mais de déterminer les responsabilités de chacun, de lever le voile sur les impacts négatifs d'une activité souvent considérée comme vertueuse, de provoquer un débat public et de susciter une prise de conscience de tous : professionnels, élus, citoyens.

L'exploitation de la forêt ne doit pas être soumise aux seuls impératifs économiques à court terme de la filière.

## Forêt : rasez les tous, ça repoussera !

Le mardi 18 février dernier à la mairie de Pontarion, lors de la dernière réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 qui concerne la vallée du Taurion, il a aussi été question de coupes de bois et plus particulièrement des formations de "hêtraies à houx" qui sont considérées comme un milieu "d'intérêt communautaire" mais qui devraient aussi être protégées en tant qu'habitat vital pour des espèces animales elles mêmes d'intérêt communautaire (plusieurs espèces de chauves souris en particulier).

### Coupe rase : un habitat "suspendu"

Faisant le bilan de l'évolution de ce site Natura 2000, la structure qui anime le programme pour le compte de l'Etat (Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin en l'occurrence) a constaté qu'entre 2007 et aujourd'hui, 65 ha de hêtraies à houx ont disparu sur le site du fait de coupes à blanc. Ces coupes ont, la plupart du temps, été faites sur des pentes très raides et une bonne partie en Haute-Vienne, un des départements les moins richement dotés en superficie Natura 2000 dans notre pays (8 974 ha sur 13 sites, soit 1,6% du territoire départemental selon la DREAL ; en Corrèze, c'est 9,5% et 7,2% en Creuse. En France les superficies Natura 2000 représentent quand même 12,4% du territoire). Bien entendu, ces 65 ha ne représentent qu'une partie de ces coupes, les milieux forestiers "plus banaux" n'étant pas pris en compte.

Le représentant du Centre régional de la propriété Forestière a essayé d'atténuer cet amer constat en prétendant que l'on ne pouvait parler de destruction d'habitat que si la coupe rase était suivie d'une plantation, de Douglas, par exemple. Sinon, pour lui, l'habitat reviendra de lui-même et ne serait donc que "suspendu" pour quelques temps... Il faudra vérifier ce qu'il en est en l'occurrence sur les sites concernés, mais compte tenu des travaux qui y ont été effectués, il serait étonnant qu'on attende la repousse naturelle...

### Dévastation durable

Si la disparition des 65 ha a, finalement, peu fait réagir le comité de pilotage, plusieurs de ses membres ont vivement contesté l'assertion selon laquelle il n'y avait pas destruction, alors que le retour de l'habitat qui était considéré comme méritant une protection ne pouvait guère être espéré avant 100 ans. Et on ne parle pas de toutes les fonctionnalités qui ont disparu, en particulier celle de terrain de chasse pour les chiroptères...

Il est donc malheureusement de plus en plus évident que même le dispositif Natura 2000 actuel et les divers outils qu'il met en œuvre (contrats forestiers visant au maintien sur pied de boisements âgés, évaluation préalable des incidences potentielles de

travaux prévus sur le milieu et les espèces, charte de "bonne conduite" dont les représentants des forestiers demandent pourtant "l'assouplissement") ne permettent pas du tout de protéger les habitats forestiers, pourtant listés à l'annexe I de la directive Habitat et, de plus, habitat d'espèces.

### Et y'a plus qu'à se servir

Et si Natura 2000 n'est pas très efficace pour sauver les boisements naturels âgés, on peut espérer qu'il reste au moins les dispositifs réglementaires de protection des sites et des paysages. Et bien, même pas ! Sur le site classé des Rochers de Clamouzal à Faux la Montagne, c'est une malencontreuse coupe qui a été effectuée chez le voisin sous l'égide d'un célèbre expert forestier (voir IPNS n°45). Et là encore, le CEN Limousin est concerné puisque c'est lui qui est propriétaire de la parcelle ! Pas de bol, le CEN...

Guy Labidoire



# Elections municipales : rumeurs, pouvoir et vanités

Si l'on peut comprendre que la période préélectorale engendre des perturbations parmi les élus et les habitants, on peut se demander pourquoi cette échéance donne lieu à chaque fois à l'exacerbation des rancœurs et des polémiques, et à toutes sortes de règlements de comptes.

**D**ans bon nombre de communes, des projets engagés depuis des mois, des initiatives collectives intéressantes, des associations fraîchement créées, se voient vouées à la vindicte populaire, avec la réactivation des préjugés et des clivages habituels.

On pourrait presque en conclure que contrairement aux idées reçues, la période qui précède les élections n'est pas aussi favorable que cela à l'éclosion de nouvelles initiatives.

Certes, beaucoup se disent que leur demande sera d'autant mieux accueillie par la municipalité si les élus sont en campagne ; et ces derniers pensent s'assurer leur réélection par des revirements de dernière minute, en montrant un intérêt soudain pour des projets qui les avaient laissés indifférents quelques mois plus tôt...

Et surtout la pratique de la rumeur et de l'affabulation retrouve tout son espace de diffusion dès lors que des listes de candidatures sont en route.

Monnaie courante, diriez-vous ? Sport national que ce retour aux bonnes vieilles querelles de clochers, aux indémodables rivalités ancestrales entre familles, à ces rassurantes valeurs moralisatrices, où l'on peut se lâcher sans complexe pour cracher sur son voisin ou prendre une petite revanche à peu de frais ?

Habitants des villes et des champs, ouvrez grandes vos oreilles indiscretes, affûtez vos langues de vipères, le feuilleton des municipales a commencé !

Le moment de se préparer à choisir les élus municipaux pourrait être au contraire une parenthèse dans la vie quotidienne de nos petites communes rurales, où les habitants pourraient se retrouver, par delà leurs différences, autour du sujet central de la vie de leur commune, en ravivant leur intérêt pour le bien commun, au lieu d'amplifier leurs rivalités et leurs rancunes. Tableau d'un monde parfait et sans doute entendez-vous déjà les violons...

Ne rêvons pas, et restons lucides... Et aussi soyons honnêtes : qui ne se délecte pas, un tant soit peu, et même en secret, telle ou telle révélation sur le nouveau candidat et toutes ses "casserolles", ou telle situation ubuesque qui survient inévitablement dans la commune voisine ?

Si en effet, l'humour était au rendez vous, ce serait un moindre mal. Ne plaignons pas trop nos pauvres élus qui en manquent si souvent. Certains semblent même se fourvoyer dans des chemins hasardeux où la compétition entre territoires qu'ils entretiennent plus ou moins consciemment, les poussent au dénigrement gratuit et à au sectarisme décomplexé. (voir encadré).

Mais si les élections, telles qu'on nous les impose, peuvent parfois ressembler à une mascarade, le pouvoir des habitants à l'échelle d'une commune a bien plus de réalité et de légitimité quand il s'agit de décider ce que sera leur cadre de vie, ou comment ils peuvent orienter la politique locale dans tous les domaines qui les concernent de près. C'est ce qu'a entrepris un groupe d'habitants et d'élus de presque une dizaine de communes du Plateau et alentours, qui ont une autre vision de l'enjeu de ces élections (voir ci-contre).

Il s'agit bien de décider de vivre ensemble et pas d'accentuer les conflits ou les sectarismes en tous genres. Du côté des élus, il s'agit de proposer, d'écouter et surtout de partager ; et non de savoir comment gagner quelques voix de plus, en s'adonnant à ce qu'il faut bien appeler du clientélisme ou en faisant courir les plus rocambolesques bruits ou malveillantes inventions dans le but de discréditer des concurrents trop gênants.

Car si rien n'évolue, le célèbre slogan de mai 68 "ELECTIONS PIEGE A CONS" restera longtemps encore d'actualité.

André Nys

## Le maire et les blaireaux

Dans son discours, début janvier, lors de la cérémonie des vœux, Mr le Maire de Bujaleuf s'est fendu d'une pointe d'humour du meilleur effet en comparant certains habitants du Plateau à des blaireaux. La connotation négative liée à cet animal, qui n'a échappé à personne, a pu en faire rire certains et garantir au maire sortant quelques suffrages supplémentaires le 23 mars prochain. Des habitants de cette commune ont pourtant réagi en manifestant leur désapprobation.

M Dolley voulait en effet expliquer, à travers sa brillante comparaison, que sa commune avait mieux à faire, en terme de développement, que de rester bloquée dans une communauté de communes légèrement ancrée sur le Plateau de Millevaches, territoire qui, comme chacun sait, n'attire personne. En effet, se tourner vers le bassin de St Léonard ou, encore mieux, vers la métropole limougeaude lui semble être un gage de prospérité pour sa commune. Les blaireaux du Plateau souhaitent bonne chance à la future cité dortoir de Bujaleuf !

Amis de Bujaleuf,  
Bonjour !



# Comme une charte alternative...

**D**epuis la mi-février, un texte circule sur le plateau. Intitulé "Propositions pour une plateforme commune de la Montagne limousine", il est né d'une triple origine : des élus agacés de ne pas voir leurs propositions prises en compte dans le futur projet de charte du PNR ; des candidats aux municipales qui voulaient sortir du restrictif débat communo-communal ; des habitants désireux de s'approprier l'élaboration des stratégies territoriales qui concernent le pays où ils vivent.

Le 7 décembre une première rencontre rassemblait plus de cent personnes à Gentioux venues échanger avec le maire du Chefresne (Manche) qui présentait ce soir-là les comités de village qu'il a mis en place dans sa commune (voir IPNS n°45). Un mois plus tard, à nouveau cent personnes se retrouvaient et lançaient trois chantiers : le projet d'organiser des "Etats généraux du Plateau" en 2015 ; la rédaction de brochures du style du "Rapport sur l'état de nos forêts" (voir IPNS n°45) sur différentes thématiques ; la rédaction d'une première approche de leur vision du territoire et des propositions qui en découlent. C'est ce dernier travail qui a débouché sur ces "Propositions" dont nous publions ici le texte.



## Propositions pour une plateforme commune de la Montagne limousine

par des habitants et des élus des communes de Bugeat, Eymoutiers, Faux-la-Montagne, Felletin, Gentioux, La Nouaille, La Villedieu, Nedde, Peyrelevade, Pigerolles, Rempnat, Royère-de-Vassivière, Saint-Martin Château, Saint-Setiers et Tarnac, que l'approche des élections municipales 2014 a incité à cette prise de parole commune.

**P**ar-delà leurs différences et tout ce qui vise à les séparer, les communes rurales de la Montagne limousine partagent une condition commune. D'une part, elles forment un territoire singulier, de l'autre elles appartiennent pour la plupart aux quelque 15 000 communes rurales de moins de 1000 habitants qui, de réforme territoriale en loi Duflot, se voient progressivement arracher leurs dernières prérogatives au profit d'entités plus vastes et plus anonymes. **Nous vivons un rare divorce entre le territoire vécu et l'édifice institutionnel.**

### Pour exemples :

- La communauté de communes du Plateau de Gentioux, seule à être interdépartementale en Limousin, vient de se diluer dans deux vastes entités intercommunales strictement départementales : ici c'est le territoire administratif qui triomphe du territoire vécu.
- La taille des nouvelles communautés de communes (comme celle du "Grand Sud Creuse") permettra-t-elle de répondre avec inventivité aux besoins exprimés localement comme avait su le faire une intercommunalité plus modeste mais avec une forte volonté politique (celle du Plateau de Gentioux) ?
- Le PNR qui, 10 ans après sa création, cherche encore sa voie, entre compromis et manque d'ambition, n'a pas encore trouvé le bon tempo pour être l'outil institutionnel reconnu et adopté par les habitants.

Des habitants de toute la Montagne se sont donc réunis ces derniers mois, faisant le pari que le démantèlement en cours de la commune administrative ne signait en rien la mort de la commune comme échelle par excellence de la participation politique et de l'auto-organisation entre les gens ; comme échelle où se construit une expérience partagée. Au-delà de la commune, des solidarités intercommunales évidentes doivent aussi pouvoir exister sous d'autres formes que les intercommunalités que nous connaissons. Dans le cours de leurs discussions, ils ont pensé qu'il est possible d'aborder autrement un certain nombre de questions qui se posent depuis longtemps sur le territoire, et que cela ouvrirait sur des propositions qui méritent d'être livrées au débat collectif. Il leur a semblé que des élections municipales n'étaient pas le pire moment pour le faire, même si leurs propositions n'ont pas vocation à s'oublier aussitôt les isolements et les umes remisés.



## 1. L'ouverture comme tradition

Aussi loin que l'on remonte, la Montagne limousine est terre de migration. La terre, ici, est trop pauvre pour que l'on puisse se permettre d'être autarcique. D'époque en époque, les migrants ont rapporté, avec le revenu de leur travail, les idées de leur temps – blanquisme et républicanisme, syndicalisme rouge et anti-militarisme, résistance et coopératives, internationalisme et régionalisme, etc. **Ce qui s'est enraciné ici, c'est une tradition d'ouverture, mais d'une ouverture politiquement non neutre.** C'est parce qu'ils sont aussi ancrés dans cette tradition que de plus en plus de gens décident de venir s'installer ici. C'est en faisant vivre cette tradition que l'on fera vivre le territoire - jeunes et vieux, natifs et nouveaux venus - car c'est elle qui fait son âme, qui fait le liant entre toutes ses composantes. Dans ce cadre, il est essentiel que se tissent des relations d'échange et de coopération avec des territoires qui, à travers le monde, sont confrontés aux mêmes logiques et s'organisent pour les combattre.

### Propositions :

- Organiser chaque année une fête du Plateau regroupant tous les habitants (jeunes et vieux, nouveaux et anciens...) qui fera vivre le lien entre eux et constituera une porte d'entrée permettant d'accueillir de nouveaux habitants
- Aller à la rencontre de "territoires amis" ailleurs dans le monde et s'enrichir de leur expérience

## 2. Se défaire de notre statut colonial

Dans une brochure de 1896, un forestier préconisait de réserver au Plateau, le même destin qu'à l'Afrique de cette époque. L'idée a été mise en application. Effectivement, la Montagne limousine présente tous les aspects extérieurs d'une colonie : on la déteste à vil prix de ses matières premières - bois, hydroélectricité, brouillards, comme hier encore l'uranium - puis elle rachète à prix d'or le produit fini, laissant la métropole en assurer la transformation et en empêcher les bénéfices. Quant à son destin, il se décide lui aussi en métropole, à Paris comme à Limoges, où l'on médite d'en faire un espace récréatif pour "citadins en mal de nature et de tranquillité" (DATAR). On le voit : il en est des stratégies territoriales comme de la politique. Ne pas s'en occuper n'empêche pas qu'elle s'occupe de vous. Être "contre le politique" n'empêche pas que l'on soit fait, refait et parfois défait par lui. Toute la question est de savoir si les stratégies territoriales doivent être élaborées à Paris, à Limoges ou par les habitants eux-mêmes. La réponse pour nous

est claire : face aux "scénarios" ou aux stratégies territoriales qu'on nous concocte, **c'est ici, et nous-mêmes qui devons définir la stratégie territoriale du plateau de Millevaches.** Ce texte en constitue une première ébauche.

### Propositions :

- Susciter dans chaque commune la création d'associations forestières proches du terrain. Établir des bilans forestiers. Acquérir des parcelles gérées communément ou sous statut collectif. Dialoguer avec les propriétaires sur de nouvelles pratiques sylvicoles. Destiner prioritairement le bois aux usages locaux.
- S'accorder un pouvoir de contrôle sur le devenir du foncier et du bâti en se dotant d'outils spécifiques (droit de préemption...)
- Tendre à l'autonomie énergétique : hydroélectricité, méthane, éoliennes, gérés localement
- S'inviter dans toutes les instances supra-territoriales où l'on discute de la Montagne limousine

## 3. Une certaine idée de la richesse

Il y a bien une richesse dans ce territoire, une richesse de la vie, une richesse qui échappe à tout ce que l'économie prétend pouvoir mesurer. Depuis un siècle que l'on s'obstine à "développer" le Plateau et que pourtant il se vide, il faut bien admettre que ce n'est pas sur ce terrain qu'il nous faut lutter, que ce terrain nous est même intrinsèquement défavorable. Notre force est ailleurs. **On ne repeuple pas un territoire à partir de la logique qui en a fait un désert.** La richesse de ce territoire réside moins dans des entités, entreprises, lieux, associations, événements collectifs que dans ce qui se tisse entre tout cela, au travers de tout cela. C'est le soin que nous apportons à toute cette vie, parce que nous veillons à ce qu'elle y prospère, qui fait et fera la véritable "attractivité" de la Montagne limousine.

### Propositions :

- Mettre en place une plateforme de distribution des produits locaux
- Soutenir des formes d'agriculture indépendantes des lobbies agro-industriels
- Soutenir toutes les formes de mutualisations entre communes (matériels, équipements, caisses de solidarités, motions communes sur des sujets d'intérêt intercommunal...)
- Établir des bilans environnementaux de l'état des pollutions sur le plateau (en particulier en ce qui concerne la qualité des eaux). Établir sur le territoire et par la population locale, un suivi de la biodiversité et de l'impact de nos activités sur celle-ci.

- Privilégier un "tourisme participatif" propice aux rencontres et aux échanges qui ne nécessite pas d'équipements touristiques destinés à ne fonctionner que pour une prestation saisonnière. Bref, en finir avec le gâchis de Vassivière !

## 4. Repeupler le territoire

Ce qui faisait la ville – l'effervescence de la rue, le caractère singulier de chaque quartier, les cafés où fleurissent les idées et le peuple qui s'y sent chez lui – est en voie de liquidation définitive, au même titre que ce qui faisait la campagne – la vie des bourgs, les travaux collectifs dans les champs, les foires, la langue, le rapport intime à la nature et l'éventail quasi-illimité des savoir-faire. Le processus de cette double extinction a reçu le nom de "métropolisation". Au centre de ce processus, il y a les cœurs métropolitains où se concentrent toute la gouvernance, tout l'argent, et où règne l'hégémonie d'un modèle de vie : celui du cadre branché. Si l'on admet que le Plateau est à repeupler, il y a de grandes chances que ce soit parmi les réfractaires de la métropole à ce modèle que nous trouverons les voisins qui nous manquent. Ce qui les poussera à nous rejoindre, c'est de pouvoir goûter ici à une autre texture de la vie.

### Propositions :

- Organiser l'accueil des personnes qui veulent venir vivre sur la Montagne
- Voir dans les visiteurs qui viennent ici de futurs habitants potentiels et non des touristes qu'il s'agirait de "valoriser" économiquement
- Favoriser la création de maisons de santé, cantines, centres sociaux, etc., bref des lieux de rencontres et de convivialité comme il en existe déjà beaucoup, mais de façon mieux répartie sur le territoire et mieux appropriés par tous.

## 5. Bâtir un "en-dehors" de la métropole

Une des expressions politiques les plus singulières de ce territoire, dans le siècle passé, s'est nommé "communisme rural". Ce n'était pas un communisme de caserne, un communisme d'État ; c'était un communisme qui plaçait au cœur de tout la question pratique de l'usage, de l'entraide, du partage. Les communaux, les sectionaux, l'arban avaient présidé à sa naissance comme à sa vitalité. Il se meurt à présent. C'est entre autre en repartant de là

que nous pourrions déployer un dehors à la forme de vie métropolitaine. Il se pourrait bien que ce soit dans cette tradition limousine que nous trouvions la forme et la qualité de vie que tant de gens recherchent.

### Propositions

- Mettre en œuvre des systèmes de transports mutualisés (covoiturages, parc de véhicules communaux ou intercommunaux pour certains usages, systématisation de l'auto-stop...)
- Faire de la recherche d'une autonomie la plus globale possible la marque du territoire non dans l'optique qu'il doive tout faire, mais réduite au maximum sa dépendance à des décisions prises ailleurs

## 6. Si nous relevons le défi "d'inventer ici une autre vie", c'est que nous devons aussi inventer ici une autre façon de s'organiser

Il faut tirer les conclusions évidentes de tout ce qui précède. La tradition d'ouverture et d'accueil du Plateau qui attire aujourd'hui des habitants désireux de maîtriser leur destin, la revendication des anciens habitants de retrouver du pouvoir sur un pays dont le modèle de développement les a souvent conduits à partir ailleurs pour travailler, le refus du modèle colonial, le lien retissé avec des pratiques de solidarité, mais aussi l'invention de multiples occasions de faire ou créer ensemble (voyez toutes ces initiatives que chercheurs et journalistes découvrent ébahis sur le Plateau), tout cela traduit un processus de réappropriation des enjeux de territoires par ses habitants. **C'est ce processus qu'il faut développer, pousser le plus loin possible, partout où c'est possible avant de l'étendre partout où cela devrait l'être.**

### Propositions :

- Permettre une appropriation par tous de la décision publique par des outils aussi multiples que des comités de village, assemblées de village, commissions extra-municipales, délégations à des comités d'habitants
- Anticiper et accompagner ces instances d'un travail d'éducation populaire et d'apprentissage des uns par les autres, sans se priver de rechercher des ressources complémentaires au-delà du territoire, pour inscrire ces pratiques dans les habitudes locales
- Organiser tous les deux ans des États généraux du plateau

# Radio Vassivière Après le fiasco, la renaissance

Chambardement à Radio Vassivière : une nouvelle (et copieuse) équipe succède à l'ancienne (et étique) équipe. La radio qui se targuait d'être un "média engagé", s'était surtout spécialisée dans le déficit structurel en démarrant l'année 2014 avec des dettes estimées à 105 000 €, la gestion de fait et l'esbrouffe autour du thème des médias libres...

**C**rée en 1984 en tant qu'outil de promotion et d'animation du territoire de Vassivière (le SYMIVA à l'époque), Radio Vassivière est rapidement devenue une radio de pays avec pour finalité la communication sociale de proximité. Rôle qu'elle a incarné pendant près de 20 ans, contribuant au dynamisme du territoire. Mais depuis 10 ans, Radio Vassivière s'est détachée de cette mission.

## Fiasco

Fin 2013, des bénévoles (parmi le peu qui restaient) découvrent que leur radio est en situation de cessation de paiement. Ils constatent également que les statuts de l'association ne sont pas respectés : il n'y a pas eu d'assemblée générale (AG) depuis 2007 ni de conseil d'administration (CA) depuis 2009. L'association n'avait plus d'adhérents ; en l'absence de CA pour valider les adhésions, les bénévoles contribuant à la radio ne pouvaient devenir adhérents ! S'ajoutaient à cela d'importants problèmes de fonctionnement : un outil technique devenu obsolète, des retards dans le paiement des salaires depuis septembre 2013, une cessation de paiement en décembre 2013 et l'interruption de l'antenne d'Ussel à la même époque à cause de retards de paiement, mettant un salarié en chômage technique... Sous la pression des bénévoles et du Groupement des radios associatives du Limousin (GRAL), le président de Radio Vassivière, Vincent Caillaudaud, convoque alors une AG le 22 janvier 2014 avec la ferme intention de tenir cette réunion à huis-clos : en dépit de leurs demandes répétées, ni les bénévoles, ni les salariés n'en sont informés. Heureusement, Jean-Louis Bordier, fondateur de la radio et président jusqu'à 2004 (et depuis président d'honneur) fait circuler l'information et permet à une cinquantaine de personnes motivées de demander la validation de leur adhésion au CA, conformément aux statuts. Mais deux heures avant la réunion, celle-ci, initialement prévue à la mairie de Royère-de-Vassivière est subrepticement déménagée sur l'île de Vassivière. N'empêche, les « nouveaux adhérents » suivent le mouvement et parviennent à rejoindre l'AG au cours de laquelle ils demandent des explications sur les choix de gestion de l'association et le non-respect des statuts. Après de vifs échanges, un nouveau CA de quinze membres est alors élu, regroupant quelques administrateurs sortants et une majorité de nouveaux membres, essentiellement des bénévoles de l'association. Ce CA nomme un nouveau président, François-Xavier Drouet (Vincent Caillaudaud n'a pas représenté sa candidature. Une nouvelle dynamique est insufflée à la radio associative.

## Comment en est-on arrivé là ?

Comme le dit avec beaucoup de gentillesse et sans nommer personne la nouvelle équipe qui a repris les rênes de la radio, "une triple défaillance de la gouvernance associative, de la gestion de la radio et de la mission de conseil et d'alerte de l'expert comptable a conduit

à cette situation." Une des premières décisions du CA a été de changer de comptable. Bon sens, quand on sait que le rôle d'un expert comptable est aussi d'alerter son client des éventuels problèmes financiers qu'il repère. Incompétence ou négligence, le cabinet n'a jamais tiré la sonnette d'alarme... Mais tirer sur le comptable, n'est pas viser le plus responsable. L'ancien président de l'association, Vincent Caillaudaud, a manifestement failli. Il est vrai que n'habitant et ne travaillant plus sur place, il n'avait avec la radio que des relations très... distantes. C'est ainsi que les trois derniers salariés embauchés en 2013 n'avaient jamais rencontré leur "employeur" jusqu'au jour de cette fameuse AG. Le président n'avait pas réuni d'assemblée générale pendant... 7 ans, mais, qui plus est, avait oublié par deux fois d'envoyer les dossiers de demande de financement au Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), l'organisme national qui finance les radios associatives. Manque à gagner pour Radio Vassivière : 20 000 €, puis 16 000 €. De 2007 à 2013, les dettes se sont donc accumulées au rythme des fautes de gestion, pour atteindre fin 2013 une rondelette somme estimée à 105 000 €.



## Mais qui dirigeait alors ?

Un président défaillant ; un CA fantôme ; pas d'assemblée générale... Selon l'un des nouveaux administrateurs, "cet état de fait a mis la gestion courante de l'association entre les mains de la directrice des programmes, qui n'était ni qualifiée ni mandatée pour cette mission". C'est donc elle qui remplissait de fait le rôle traditionnellement dévolu au conseil d'administration : prendre les décisions stratégiques, procéder aux embauches, signer les contrats de travail des salariés, etc. De son côté, le principal financeur de la radio, Stéphane Cambou, président du Lac de Vassivière versait sa subvention sans trop s'inquiéter de la gestion de l'association. En 2013, en tant que responsable au conseil régional des emplois associatifs, il en octroie un deuxième à la radio (alors que la politique officielle de la région est, en règle générale, de ne pas en fournir plus d'un à la même association). Les associations à qui on demande budgets réalisés et prévisionnels et nombre de documents pour vérifier le sérieux de leur gestion pour la moindre subvention, et en particulier pour obtenir un emploi associatif régional, se demanderont comment une association qui n'avait pas les moyens de sa politique d'embauche ait pu en obtenir si facilement ! C'est, répond Sté-

phane Cambou, qu'on lui présentait des comptes validés par le président qu'il n'avait pas de raisons de mettre en doute. Il est vrai que le gros du déficit n'est arrivé qu'en 2013 avec l'embauche de trois salariés : rien que sur cette année, la perte a été de 50 000 € !

Dès lors les départs s'enchaînent. Quelques jours après l'élection du nouveau CA, la directrice demande à bénéficier d'une rupture conventionnelle de son contrat de travail. Il est vrai qu'on ne la voyait pas tous les jours à Royère ou à Ussel (les deux sites de Radio Vassivière) car, comme le dit un bon connaisseur des radios locales limousines, elle détenait un record : c'était "la seule "directrice d'antenne" à diriger une station associative à 400 km de distance." Habitant Orléans, puis Clermont-Ferrand, elle passait en coup de vent à la radio, généralement du lundi au mardi, avant de s'en retourner chez elle ! Drôle de manière d'envisager le fonctionnement d'une radio associative qui se revendique locale.

## Trop tard... On fait quoi, maintenant ?

La nouvelle équipe décide de déclarer l'association en cessation de paiement au tribunal de grande instance de Guéret. La survie de l'association est menacée car le tribunal peut prononcer la liquidation. Mais pour la nouvelle équipe, Radio Vassivière ne doit pas disparaître. Pour deux raisons. Tout d'abord, 6 emplois sont en jeu. Ensuite, la liquidation de Radio Vassivière entraînerait la disparition irréversible d'une radio associative sur le territoire (le CSA n'attribuant très probablement pas de nouvelle fréquence). Il faut donc faire avec le passif de l'association pour aller de l'avant. François-Xavier Drouet, nouveau président, explique : "Nous avons sonné le tocsin, pour mobiliser le plus de soutiens possibles : nous avons fait des appels, mobilisé les médias, écrit une lettre ouverte aux élus et responsables des collectivités territoriales. Nous avons reçu une centaine de demandes d'adhésion dans la semaine, et une soixantaine de lettres d'acteurs du territoire (associations, entreprises, offices du tourisme, médias,...). Les élus de plusieurs communes et communautés de communes, des conseils généraux et du conseil régional apportent également leur soutien à notre action. Ceci témoigne de l'importance de maintenir cette radio de pays et de la confiance dans la nouvelle équipe pour redresser la situation." Résultat : le 24 février, le tribunal accorde à Radio Vassivière une période d'observation de 6 mois pour préparer un plan de redressement.

## Mobilisation pour l'avenir de la radio

Un peu de répit pour l'association, mais un défi d'ampleur : à partir du mois de mars, les comptes de l'association doivent être équilibrés, sachant que celle-ci n'a ni le droit d'être en déficit ni celui d'emprunter. Un problème majeur de trésorerie, donc : comment payer les salaires et factures ? Pour François-Xavier Drouet, "l'engagement et le soutien financier des élus sont indispensables et urgents pour que nous puissions passer

cette étape". Et l'association de mobiliser le soutien du territoire. Adriana Molano, qui s'occupe de la communication, précise : "Nous allons mettre en place un comité de soutien, organiser des manifestations, des campagnes de dons et d'adhésion."

"Il faut maintenant construire l'avenir de la radio. Au-delà du redressement économique de l'association, la question vraiment intéressante est : "quelle radio voulons-nous ?", interroge François-Xavier Drouet. "Le contenu de la radio était à l'image de sa gestion. Animée par une poignée de bénévoles, la radio était devenue un robinet à musique (plutôt bonne au demeurant), il n'y avait presque plus de programmes d'intérêt local. Les liens avec les acteurs du territoire se sont progressivement et fortement dégradés, y compris avec le GRAL." Du boulot pour la nouvelle équipe – et tous ceux qui voudront s'y joindre : "Il faut tout relancer : repenser et construire un fonctionnement horizontal, motiver des bénévoles pour construire le contenu de la radio, retrouver la volonté perdue d'aller au contact de la population du territoire, faire que les acteurs et les habitants retrouvent le chemin du studio. De nombreux projets ont été lancés ou sont en cours de préparation." La tranche de 12h à 14h, animée par Kevin Orliange donnera la parole aux acteurs et habitants du territoire. *Le Plateau qui parle*, proposé par Yann Bureller, diffuse des reportages quotidiens sur les initiatives locales. *L'île aux Trésors*, une émission culturelle se déplacera dans des lieux publics du territoire. D'autres sont en préparation. La nouvelle équipe l'affirme sans dissonance : "Radio Vassivière sera ce que les habitants en feront". Une cellule éditoriale, ouverte à tous les adhérents qui souhaitent y participer, est en train de fabriquer le contenu de la radio. L'objectif : une nouvelle grille pour septembre 2014.

Michel Lulek & Gaël Delacour

Contacts :  
Radio Vassivière : Royère-de-Vassivière  
88,6 FM / Ussel – 92,3 FM,  
www.radiovassiviere.com

Vous avez des idées ou des envies de programmes ? Contactez François-Xavier Drouet pour participer à la cellule éditoriale : fxdrouet@yahoo.fr

## Une campagne de dons et d'adhésions pour sauver Radio Vassivière.

L'avenir de la radio passe par l'appui des habitants. Vous avez au moins deux manières de le manifester. En devenant adhérent de l'association ou en faisant un don, même minime. Vous pouvez également participer aux différentes actions de soutien (concerts, projections...) que Radio Vassivière organise pour récolter quelques sous et rencontrer ses auditeurs. Pour tout cela, ou toute autre suggestion, il faut contacter Adriana Molano : adriana.molano@gmail.com

# Journalisme engagé : où ça ?

Il y a deux ans, Eloïse Lebourg, directrice de Radio Vassivière, organisait les premières "Rencontres du journalisme engagé et des médias libres" sur l'île de Vassivière. La manifestation tombait un peu comme un cheveu sur la soupe et la plupart des acteurs locaux s'étonnaient : "Tiens, Radio Vassivière est donc un média engagé ?" Personne jusque-là ne l'avait vraiment remarqué.

Quelques médias locaux y étaient invités à côté d'une brochette de beaux noms qui avaient surtout la particularité d'être des amis ou des relations de la directrice parmi lesquels quelques faux-impertinents. La première édition a déçu les quelques locaux qui y ont pointé leur nez : pas de construction commune, organisation défallante, des retards considérables sur les horaires, l'impression d'assister aux retrouvailles d'une petite bande d'amis qui venaient là pour trinquer un coup sans trop se soucier du (rare) public venu assister à une projection. La deuxième édition, malgré un programme alléchant, faisait flop. D'une part les "médias locaux" comme Télé Millevaches, IPNS, Creuse Citron (sans doute pas assez engagés) n'y retournèrent pas, mais, sur la vingtaine de personnalités et médias annoncés, il n'y en avait que 7 au rendez-vous. Quant au public : zéro ! Des plateaux de petits fours ont dû finir à la poubelle. Bref, une petite dizaine de "copains" s'est retrouvée pendant trois ou quatre jours aux frais de la radio et du Lac de Vassivière qui ont aligné 5 000 euros pour ces cousinades. Cela n'empêche pas l'ex-directrice de la radio de programmer pour avril prochain, en dehors de Radio Vassivière, une troisième édition de ces rencontres et de claironner sur Facebook qu'elle se sent plus que jamais investie d'une mission : "Notre but : créer une commission permanente des médias libres, bref, créer un contre-pouvoir aux médias de masse et à la pensée unique ! Que vous soyez particuliers ou associations, que vous soyez lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, vous avez le droit d'avoir des informations dignes de ce nom, et d'avoir des journalistes indépendants qui cherchent une autre vérité... Je crois que ma vie durant, mon plus grand combat sera celui-là !". Au vu du fonctionnement de ladite "journaliste engagée" et de ses prouesses dans l'indépendance et l'information "digne de ce nom" (voir ci-contre), on se dit que les nombreux bénévoles qui se mobilisent aujourd'hui pour Radio Vassivière seront sans doute plus efficaces pour "libérer les médias"...

Houlala !

Michel Lulek

## "Stéphane et moi..." : Une leçon de journalisme engagé

Il y a quelques semaines, Eloïse Lebourg, directrice de Radio Vassivière, lance une nouvelle émission, "Portrait", dont le premier numéro est consacré à Stéphane Cambou. Quand la dirigeante de fait de la radio associative échange avec le principal financeur de cette même radio, cela donne un étonnant exercice de service de soupe digne d'être étudié dans les bonnes écoles de journalisme (engagé évidemment). Aux dires d'un observateur qui connaît bien les médias : "À côté de cela, Michel Drucker interviewant Bernadette Chirac, c'est carrément subversif !"

Une heure sur la vie de Stéphane Cambou (son enfance, ses parents, ses enfants, son engagement politique...) pourquoi pas ? Mais Eloïse Lebourg se doute bien qu'elle marche sur des œufs et commence l'émission en se justifiant : "J'entends d'ici les critiques qui vont tenter de me fusiller. Faire le portrait d'un homme politique, socialiste de surcroît, et très implanté localement, serait un peu comme vendre son âme au diable, voire fayoter pour avoir une subvention. Que nenni ! Stéphane Cambou ne m'a pas sollicitée, mais, s'il faut jouer la transparence, sachons bien que le Lac de Vassivière, que Stéphane Cambou préside, donne une subvention de fonctionnement à la radio, mais Stéphane Cambou ne m'a JA-MAIS demandé de faire cette émission, cette idée émane de moi." Voilà qui est clair : pas d'interférence. Par contre beaucoup de déférence : "À force de croiser, de m'engueuler avec Stéphane Cambou, j'ai eu envie de savoir qui était cet homme qui est certainement l'homme qui m'énervé le plus, mais aussi me fait beaucoup rire et m'attendrit..." Et de terminer cette longue interview par deux confidences : "Moi, j'avais à te dire deux choses très personnelles (non, non je ne vais pas te déclarer ma flamme - rires). En tant qu'élu local, moi, je te vois comme quelqu'un de très ancré sur son territoire (...) C'est quand même assez rare. Souvent les élus prennent un peu de haut leurs

concitoyens ou en tout cas ne se mélangent pas trop, toi, c'est pas le cas, tu es vraiment le gars du coin ! (...) C'est drôle de te voir à la buvette, c'est rare pour un élu ! (...) La deuxième chose, bien sûr, en tant qu'élu tu as forcément des critiques autour de toi, et je te trouve très fort pour ne pas te laisser atteindre par ça."

L'émission est émaillée de quelques private joke qui laissent l'auditeur perplexe :

Stéphane Cambou : "La sœur de mon grand-père tenait un des deux bistrot du village..."

Eloïse Lebourg : "Ah mais, c'est de là que te viens..." (Rires).

Eloïse Lebourg n'a sans doute pas tout compris à la critique des médias faite par un de ses invités aux premières Rencontres du journalisme engagé, Pierre Carles, qui dans son film *Pas vu, pas pris*, explique que l'indépendance et la liberté du journaliste passe par la distance et l'absence de familiarité et de connivence. Dans ce portrait aucune question de fond politique n'est posée. Bref on assiste à un exercice de complaisance qui en d'autres temps, aurait valu à son auteur la fameuse "Laisse d'or" du regretté journal satirique de critique des médias *PLPL*. Il est du reste révélateur qu'en tête de liste des "amis" d'Eloïse Lebourg sur son mur Facebook, on ne trouve ni Pierre Carles, ni Serge Halimi ou Mona Chollet mais des élus régionaux comme Stéphane Cambou, Jean-Paul Denanot ou Martine Leclerc.

Au bout d'une heure de confiance, Eloïse l'engagée, termine son émission comme elle l'avait commencée (des fois que les choses ne seraient pas assez claires) : "Je rajoute juste pour nos auditeurs que Stéphane et moi on est souvent quand même en friction, notamment par rapport à Radio Vassivière et à sa liberté d'expression, et je voulais quand même te remercier parce que malgré la subvention que tu nous donnes, tu nous laisses libre et je ne voulais pas que les gens pensent que c'est toi qui nous avait commandé cette émission."

Formidable ce Stéphane, et pas prétentieux pour deux sous comme la plupart des élus !

Ce morceau d'anthologie peut s'écouter sur : [www.radiovassiviere.com](http://www.radiovassiviere.com), (rubrique Émissions, sous-rubrique Portrait)



François, j'avais à te dire deux choses très personnelles. En tant que président de la République, moi, je te vois comme quelqu'un de très proche des gens. Si si ! C'est quand même assez rare. Souvent les élus prennent un peu de haut leurs concitoyens, toi, c'est pas le cas, tu es vraiment le gars du coin ! La deuxième chose, c'est qu'en tant qu'élu, tu as forcément des critiques autour de toi. Et moi je te trouve très fort pour ne pas te laisser atteindre par ça !

Euh, David, n'en fais pas trop ! Tu risques de devenir un journaliste engagé...



## Vassivière : Quand bout la révolte

4 communes sur 8 qui, de facto, ne se reconnaissent plus dans la gestion du Lac de Vassivière ; deux d'entre elles qui souhaitent quitter le syndicat ; un des trois représentants du conseil général de la Creuse qui démissionne ; la vice-présidente qui vient de faire de même... À Vassivière la révolte gronde. Le président du lac, Stéphane Cambou, lui, fait mine d'être serein et assume une "stratégie" pour le territoire qui, selon lui, peut faire la synthèse des propositions contradictoires de l'étude Détente (2004) et de la charte paysagère proposée par Gilles Clément (2005).

On a plus d'une fois dans IPNS critiqué le gestion du Lac de Vassivière. Dans notre dernier numéro, la traditionnelle brève de comptoir de la page 2 éreintait une fois de plus Stéphane Cambou pour ses dépenses somptuaires et sa gouvernance autocratique. Aussitôt le maire de Beaumont du Lac, Jacques Hanicot, nous envoie une lettre détaillée qui abonde dans notre sens. Il critique les investissements importants du Lac. "Evidemment, précise-t-il, l'ensemble des projets concernent en grande partie la commune de Peyrat-le-Château (Auphelle)", c'est à dire celle où Stéphane Cambou se présente aux municipales," ainsi que Royère. Les autres communes n'en reçoivent qu'une infime partie : environ 200 000 € sur les 11 millions d'euros proposés lors du débat d'orientation budgétaire qui n'a le nom de débat que sur le document papier". On comprend dans ce cas que la commune de Beaumont ait voté contre le budget 2013 du syndicat et que celle de Faux la Montagne ait refusé de voter la partie investissement de ce même budget consacrée à la construction d'une station service à Auphelle. "D'ailleurs, poursuit Jacques Hanicot, cette prise de décision a été suivie par des abstentions de la part d'autres élus. Le président de région, Jean-Paul Dennot, prenant connaissance de nos votes contestataires, s'est offusqué car selon lui c'était la première fois que le budget de ce syndicat n'était pas voté à l'unanimité."

### Contestations

Le maire de Nedde avait déjà joué la même partition dans une lettre ouverte diffusée dans la presse locale en novembre 2013 : "Vous avez décidé de retirer le pouvoir aux communes qui ont créé Vassivière. Le conseil régional possède désormais les pleins pouvoirs, car il détient la majorité absolue (Voir notre encadré) sous prétexte qu'il apporte la plus grosse participation financière. Vous oubliez que les communes participent d'une façon très importante à vos projets, dont la plupart ont un caractère pharaonique et ne correspondent pas au développement du territoire. Vous avez une politique dispendieuse et nuisible sur notre joli territoire." Et les attaques de voler : "Je ne suis ni votre vassal ni votre serviteur !", "Je vous accuse de mensonge, d'irrespect mais aussi de malhonnêteté intellectuelle." La dernière à avoir claqué la porte (après Jean-Luc Léger, conseiller général du canton de Gentioux en 2013), c'est Nicole Moutarde qui jusque là s'était toujours trouvée aux côtés de Stéphane Cambou. Mais elle dénonce aujourd'hui des projets qui lui paraissent inadaptés au territoire

mais surtout le comportement autocratique du président du Lac. Dans une lettre ouverte aux habitants de Peyrat-le-Château, elle écrit : "Non, je ne suis pas la marionnette de Stéphane Cambou !"

### Deux communes sur le départ

Un peu plus haut sur le plateau, la commune de Féniers, elle, n'a plus envie de verser ses 4 000 € d'adhésion annuelle au Lac de Vassivière. Il est vrai que, située à 30 km du lac, elle n'en perçoit guère les retombées. Alors pourquoi rester ? Dans une délibération du 5 avril 2013, le conseil municipal décide donc de quitter le navire. La validité de la délibération est aussitôt contestée par Stéphane Cambou sur des arguments juridiques – que conteste formellement

**“Je suis sans doute l'élu du territoire le plus enclin à l'écologie, au développement local et à la démocratie participative”**  
Stéphane Cambou

dans une lettre du 23 janvier 2014 Nathalie Peyrat, maire de Féniers : "En effet, si le sujet du retrait possible de la commune de Féniers du Syndicat mixte "Le Lac de Vassivière" ne figurait pas initialement à l'ordre du jour du conseil municipal du 5 avril, j'ai demandé à l'ensemble des membres présents le rattachement de ce sujet à la réunion, ce qu'ils ont accepté à l'unanimité." À Faux-la-Montagne, on n'en est pas encore là, mais la mairie a entrepris une démarche de désengagement du syndicat. Dans une délibération du 25 octobre 2013, elle estime sa contribution au Syndicat (22 000 euros par an) trop lourde. Dans une lettre à Stéphane Cambou du 10 décembre, le maire de Faux, Catherine Moulin, explique : "La

gouvernance et les prises de décision, les choix faits en matière de développement touristique sans prise en compte de l'ancrage au territoire et des acteurs locaux, le décalage entre le discours et la réalité sur le terrain ont conduit la commune à prendre cette décision."

### Mais où est le problème ?

Stéphane Cambou, lui, fait mine de ne pas comprendre. Pour lui deux explications à cette fronde : soit ces élus ont un problème personnel avec le président du Lac, soit ils n'ont pas compris que le Lac n'avait pas pour fonction de distribuer des subventions aux uns et aux autres : "Je pensais qu'ils savaient à quoi servait le lac. Pendant des décennies le lac a été un opérateur qui a dépassé ses compétences, c'est ce à quoi je me suis opposé." Et d'un autre côté il critique ces élus "un peu méchants vis à vis du fonctionnement du Lac" qui ne se servent pas assez de ce "vrai outil de développement" : "Si les maires venaient nous voir avec des projets..." Quant au déficit démocratique il fait un curieux distinguo entre les statuts du Lac qui lui donnent tout le pouvoir et le "pouvoir réel" des élus. Et d'affirmer, peu crédible : "Oui, je veux jouer collectif !" - mais comme le capitaine d'une équipe de foot ! Il dit "ne pas vouloir être tout seul au milieu d'un truc assiégé" et se revendique comme "l'élu du territoire le plus enclin à l'écologie, au développement local et à la démocratie participative." Bref, tout rentrera dans l'ordre, pense-t-il, après les élections : le maire de Beaumont ne se représente pas et le dialogue se renouera avec son successeur ; le maire de Nedde ne se représente pas et Stéphane Cambou a de très bonnes relations avec son adjointe Madame Lenoble qui mène la nouvelle liste ; l'affaire Moutarde n'est qu'une histoire peyrato-peyratoise... Bref, c'est presque comme si il n'y avait pas de problème !

### Système verrouillé

Avec Féniers et Faux, se pose la question de voir partir de nouveaux membres du syndicat, ce dont n'ont pas du tout envie le président et son directeur. Ne serait-ce que parce que le Lac a besoin des 26 000 € de participations de ces communes, même si cette somme peut paraître ridicule comparée aux 500 000 € de manque à gagner du Lac depuis le départ en 2009 du département de la Haute-Vienne. Or le départ d'une commune ne peut se faire, selon les statuts du Lac, que si une majorité des 2/3 des suffrages exprimés l'approuvent. C'est du moins ce qu'on peut déduire de l'article 9 des statuts du Lac qui prévoient cette disposition pour la modification de ses statuts – qu'entraînerait de fait le départ d'une commune – ou "l'évolution de la contribution des membres". L'article en question précise en outre : "Ces modifications sont subordonnées à l'accord des assemblées délibérantes des collectivités membres du Syndicat." Autant dire que le système est bien verrouillé et que les communes, avec ce dispositif, n'ont le choix qu'entre suivre le capitaine de l'équipe ou écrire des lettres ouvertes...

Michel Lulek

### La région avec 2/3 des voix détient le pouvoir au Lac de Vassivière

Dans ses statuts révisés en 2011, l'objet du syndicat est ainsi défini : "le développement et l'aménagement touristique du territoire de Vassivière entendu dans le périmètre constitué par le territoire des huit communes" de Beaumont-du-Lac, Nedde, Peyrat-le-Château, Faux-la-Montagne, Féniers, Gentioux-Pigerolles, Royère-de-Vassivière et Saint-Martin Château.

L'article 6 des statuts donne la répartition des voix au sein de cet organisme :

Région Limousin : 8 délégués ayant 5 voix chacun, soit 40 voix (64,52 %)

Conseil général de la Creuse : 3 délégués ayant 4 voix chacun, soit 12 voix (19,35%)

Communes : 10 délégués (2 pour Peyrat et 2 pour Royère, 1 pour chacune des autres communes) ayant 1 voix chacun, soit 10 voix (16,13%).







## Vassivière : quelle stratégie ?

Quel avenir pour Vassivière et son syndicat ? Ces questions sont au cœur d'une étude fournie à la région par un cabinet spécialisé (le cabinet Astarté). Selon les éléments parcimonieusement fournis par le conseil régional (voir notre encadré), l'état des lieux dressé par le cabinet n'est pas très reluisant.

**S**elon le rapport qui a été présenté aux élus régionaux le diagnostic se résume en quelques lignes : "Le site de Vassivière apparaît dégradé, ne répondant plus aux attentes de la clientèle touristique et de loisirs malgré un site naturel protégé." Son atout : "Il dispose d'un potentiel de développement intact, en phase avec les tendances touristiques." Mais là où le rapport est le plus sévère, c'est lorsqu'il dresse "quelques constats avec lesquels il faut composer" :

"Vassivière n'a pas de stratégie. Vassivière n'est pas un site spontanément attractif. Le site est largement obsolète. L'organisation touristique est totalement inadaptée." S'en suivent, sur le plan de la structure du Lac une série de constats qui confirme sur le plan de la gouvernance "un défaut d'information, d'échanges et de participation" qui s'explique peut-être par cet autre constat : "une présidence forte", formule politiquement correcte pour dire que les décisions ont une légère tendance à être le monopole d'un seul élu... Autres constats : "Un manque de vision partagée, de plan pluriannuel de développement, d'où une gestion par opportunités", "une absence de feuille de route, de reporting, d'indicateurs", "pas de mesure du retour des opérations de communication". Stéphane Cambou s'empresse donc de préciser lorsqu'on lui soumet ces quelques verbatims que le président Denanot, les élus régionaux et lui-même ne souscrivent pas à toutes les conclusions de l'étude. On veut bien le croire.

### La "stratégie" Cambou

Stéphane Cambou a au contraire l'impression d'avoir une stratégie qui, si elle n'est ni partagée par les élus des communes du Lac, ni lisible par l'auteur de l'étude Astarté, existe bel et bien : "En arrivant en 2008, j'ai regardé les études qui ont été faites sur Vassivière. Il y en a un stock infernal. Et je me suis appuyé sur l'étude du cabinet Détente pour reprendre l'idée d'un cœur de station à Auphelle (mais sans garder toute la partie concernant l'installation d'un centre aqua-récréatif)." Un choix, qui n'est à ses yeux pas contradictoire avec la volonté de s'appuyer sur la charte paysagère de Gilles Clément. Et de citer, comme pour séduire le lectorat réputé écolo de notre journal : la charte zéro pesticide, la protection de l'environnement avec l'acquisition avec le conservatoire du littoral de 70 hectares sur la presqu'île

de Chassagnas, des acquisitions foncières pour protéger l'espace autour du lac entre celui-ci et la route circum-lacustre, le soutien au pastoralisme, la remise en état de la lande de Puy La Croix et son sentier d'interprétation, un projet de jardins des simples, etc. Pourtant, il suffit de relire Clément pour toucher du doigt la contradiction : la proposition principale du "jardinier" consiste à valoriser une large épaisseur du territoire, située entre les rives elles-mêmes et les bourgs avoisinants nommés "Portes".

Cette épaisseur (...) oriente les aménagements au niveau des "Portes" et non sur les rives, préservant le paysage du lac." Gilles Clément espérait que cette vision serait partagée par les élus, mais n'était pas naïf : "Elle se heurte à la vision des "développeurs" dont les projets consistent à installer des pôles touristiques en rives, accompagnés d'"Aqua Centers" et autres produits de loisirs ordinaires, au risque de perdre les singularités paysagères et environnementales du lieu." (1)

### Faire feu de tout bois

Pour Stéphane Cambou, au contraire, Vassivière peut (presque) tout accueillir, y compris sur l'eau. "Avec 1000 hectares, il y a de la place pour un paquet de pratiques, sauf le jet ski dont les communes ne veulent pas et qui est une pratique mineure" justifie Stéphane Cambou qui peut ainsi jouer la carte de la voile sans rejeter les bateaux à moteur pour lesquels une sta-

tion essence sera construite à Auphelle – et qui du coup servira aussi aux voitures. Argument écolo à l'appui, le président défend cette station service controversée : cela évitera le transport (interdit) de jerricans d'essence, qui provoque des pollutions et ne permet pas aux plages du Lac d'obtenir le "Pavillon bleu des baignades". De toute façon, tout ce qui peut créer de l'activité, faire venir du monde, conforter l'économie locale est bon à prendre, revendique-t-il : le rallye du Limousin ("Les hôtels restaurants font le plein en cette période de l'année un peu creuse"), les résidences d'artistes sur l'île, la fête de la Saint-Amour et son feu d'artifice, le festival Destination Ailleurs, etc. Et Stéphane Cambou d'assumer les 50 000 € que le Lac dépense pour avoir son logo aux côtés de celui du groupe pétrolier Picoty ("Sans lui, on ne pourrait pas se le payer") sur une voile de la Route du Rhum...

### Changer le nom du PNR

La concomitance de l'étude Astarté avec la révision de la charte du Parc naturel régional actuellement en cours, a conduit ses auteurs à étudier les interactions qui devraient se jouer entre le PNR et le Lac de Vassivière. L'étude relève sur ce plan "le développement d'une image propre [du Lac] sans lien construit avec celle de la région ou du PNR." D'où la proposition sérieusement défendue par Stéphane Cambou de changer le nom du Parc pour l'appeler par exemple "PNR de Millevalches – Lac de Vassivière" en laissant tomber le "en Limousin" que le conseil régional avait imposé en son temps. D'un point de vue de "stratégie touristique" et de "labellisation du territoire" ce "en Limousin" amène de



la confusion et n'est pas assez identifiant selon le président du Lac. De là à soupçonner ce dernier de vouloir succéder au président du Parc il n'y a qu'un pas, "rumeur" qu'aujourd'hui Stéphane Cambou dément. Pourtant, il y a quelques mois Jean-Paul Denanot avait tâté le terrain auprès de quelques élus du Plateau pour évaluer leur réaction devant une telle présidence. C'est peut-être leur moue dubitative ou quelques réactions un peu plus vives qui expliquent qu'aujourd'hui la langue de bois réponde que "la question ne se pose pas."

Michel Lulek

(1) Gilles Clément, Une écologie humaniste, Aubanel, 2006, pages 188-189.



En 2004, IPNS dénonce les projets touristiques défendus dans l'étude du cabinet Détente sur laquelle Stéphane Cambou appuie aujourd'hui une partie de sa stratégie.

### Une étude inaccessible

L'étude du cabinet Astarté est décidément bien difficile à se procurer. Même les élus du Lac de Vassivière n'en ont pas eu communication ! Rendue au conseil régional, son commanditaire, en mars 2013, il y a un an, les services régionaux nous avait indiqué qu'elle ne diffuserait ce document qu'après sa présentation au CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) et au conseil régional, prévue six mois plus tard en décembre. C'est ainsi qu'IPNS recevait en janvier... non pas l'étude demandée, mais un rapport de quatre pages "sur l'évaluation du Syndicat du Lac de Vassivière" qui, certes, reprend des éléments de l'étude mais de manière évidemment très résumée. Relancée par IPNS, la région souhaite encore attendre que l'intégralité de l'étude soit communiquée aux élus régionaux et l'on nous parle désormais d'un nouveau délai... juin 2014 ! Si Stéphane Cambou nous a assuré qu'elle nous serait prochainement transmise, on attend toujours, et cela en contradiction totale avec le texte de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 qui reconnaît à toute personne le droit d'obtenir communication des documents détenus dans le cadre de sa mission de service public par une administration. Cette loi précise en effet qu'elle s'applique "à des documents achevés", ce qui incontestablement est le cas d'une étude fournie par un cabinet. On attend donc le passage du facteur, à défaut de saisir la commission d'accès aux documents administratifs.

# Il faut savoir retrouver le sens des territoires dans tous les lieux que nous habitons

En juin dernier, dans le cadre d'un séminaire sur l'habitat en milieu rural organisé par les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire d'Auvergne et du Limousin, Michel Manville a présenté une communication sur le village limousin qui lui semble devoir inspirer aujourd'hui les démarches d'aménagement. Explications.

## Quelle est la cellule de base de la vie rurale en Limousin ?

Dans la Creuse, comme dans tout le reste du Limousin, le groupement par village constitue la forme élémentaire et fondamentale de l'association rurale. La cellule sociale de base n'y a jamais été la paroisse ni plus tard la commune : au village appartient la personnalité juridique et morale. Il témoigne d'une remarquable culture fondée à la fois sur les savoirs et les savoir-faire, sur les représentations socio-symboliques et sur les rapports à l'espace ou à la nature. C'est ce que l'historien Louis Pérouas a appelé la civilisation des villages.

## Quels sont les facteurs qui assurent la cohésion de cette société villageoise ?

La communauté villageoise est plurielle et complexe. Dans son étude concernant Le village sous l'Ancien Régime, Antoine Follain en rappelle les principaux fondements : la communauté est un lieu ; la communauté est un territoire ; la communauté est un peuple et de ce point de vue, elle est apparue être la seule unité de vie vraiment sensible pour les populations rurales. Elle est ce qui se situe au-dessus des familles (mais elle est imbriquée avec les parentèles) et en dessous des "pays", des provinces. C'est l'écheveau de liens sociaux qui préserve la cellule familiale et l'individu des dangers qui découleraient de leur isolement et qui apporte à la famille et à l'individu une identité sociale, une appartenance et une reconnaissance. D'où l'importance de la sécurité et de la paix entre voisins, de l'équité entre les membres, de la dignité et de la responsabilité qui expliquent la volonté d'ajuster de préférence entre soi les relations sociales, donc de faire tout simplement de la "petite politique" : c'est-à-dire débattre et décider de ses propres affaires, pour soi, pour sa famille et pour une collectivité qui ait des dimensions conformes à la sensibilité des gens, ce qui suppose une collectivité assez modeste par sa population et par son territoire, pour que les co-habitants soient personnellement identifiables. La cohésion de cette société villageoise se fondait, en premier lieu, sur une culture de la proximité et de l'enchevêtrement. Le communautaire, ici, impliquait un complexe système d'interdépendance.



Il fallait savoir partager l'usage des communaux, les eaux du puits, celle des pêcheries. Il fallait savoir respecter les droits de passage. Il fallait, par endroits, savoir se plier aux pratiques collectives de l'écobuage. L'usage du four, du moulin, du lavoir imposait de s'entendre. Chacun se devait, en outre, de tenir compte des arrangements conclus avec l'autre. De tout cela résultait l'obligation de l'entraide, de la solidarité, de la tolérance à l'égard des individus ou de familles avec lesquels chacun se sentait perpétuellement en compte. Le village creusois n'est donc pas une société égalitaire mais une société d'entraide que favorisent des habitudes communautaires. "Un village, si petit soit-il, dit l'Abbé Gorse, est comme une petite république ; il a des usages particuliers qui sont comme une vraie législation. La Cité a son forum, le village a le puits, le lavoir et le four".

## En quoi ce passé éclaire-t-il notre présent ?

Analyser une matrice sociale s'impose comme un préalable indispensable à la compréhension des comportements d'hier et d'aujourd'hui. Dès lors,

on comprend beaucoup mieux que le mouvement coopératif ait pu trouver dans la Creuse son expression pleine et entière, puisant dans la longue histoire sociale organisée autour et dans le village. Dans un tel contexte, les approches paysagères retrouvent une modernité. En s'appuyant sur une connaissance fine de l'histoire, de la géographie de chaque territoire et des spécificités naturelles et humaines, elles constituent une clé d'entrée pour les démarches de développement durable des territoires. Elles permettent de guider les choix, notamment des agriculteurs, en tirant mieux partie des potentiels agronomiques de leur espace de production et d'harmoniser leurs actions avec celles des autres utilisateurs de l'espace pour améliorer le cadre de vie. La philosophie de l'espace partagé vient remplacer celle du partage de l'espace. Elle renverse l'approche actuelle et uniformisante des territoires gérant les circulations comme des flux, pour les interpréter comme des relations sociales. Ainsi, on peut espérer que tous les modes pourraient cohabiter dans un même espace en veillant les uns aux autres.

De tels témoignages attestent de la profondeur de la rencontre de l'homme avec les paysages. Ils signifient que le paysage n'est pas seulement un décor dans lequel se déroulerait la vie des individus, mais l'étoffe qui l'enveloppe. Il est un cadre, une échelle de référence qui peut aider chacun à se situer et à s'orienter à condition toutefois que les équilibres de sa construction et les protocoles de sa conservation soient guidés par les liens mêmes qui tissent la vie sociale et témoignent d'une relation raisonnable avec les ressources du milieu dont ils émanent, dans le respect du monde vivant.

En conclusion, savoir retrouver le sens des territoires dans tous les lieux que nous habitons et dont nous sommes les gestionnaires et les garants, n'est-ce pas une façon de s'inscrire dans un projet social qui privilégie des relations de proximité, des attitudes d'attention, de non indifférence, d'intérêts partagés, d'œuvres communes enrichissant l'existence de chacun et favorisant une vie collective plus plaisante ?

Michel Manville,  
Conservateur en chef du Patrimoine,  
Conseil général de la Creuse

## Jouer les passeurs à Peyrat-le-Château avec Nicole Balvay-Hailot

En 2010 l'écrivaine Nicole Balvay-Hailot qui vit au Québec depuis 1969, arrive à Peyrat sur les traces de sa famille. C'est à partir d'une lettre de sa mère écrite en 1941 et transmise par un passeur de la ligne de démarcation, lettre retrouvée par hasard, que Nicole Balvay-Hailot raconte l'histoire d'une famille française pendant les années noires de la Seconde Guerre mondiale. Cette quête qu'elle raconte dans un livre, *Les Passeurs*, l'a menée jusqu'à Peyrat où, par des recherches aux archives départementales, des rencontres avec des témoins locaux, des souvenirs réveillés, elle fouille un passé qui suscite doutes, émotions, souffrances mais aussi d'heureuses découvertes. Nicole Balvay rencontrera les Peyratois et racontera son histoire le samedi 29 mars à 15h à la salle du Château.

Renseignements auprès de Michel Guéguen au 05 55 69 42 51.

## S'amuser et débattre à Chaumeil

Le dimanche 30 mars aura lieu à l'auberge de Chaumeil un bistrot d'hiver avec le groupe "Quand elles pensent ça se voit !" Drôle, incisif et coloré, le spectacle de ces trois complices croque nos contemporaines à pleines dents. D'une mauvaise foi sans limite, d'une cruauté toujours tendre, d'un cynisme adorable et d'une énergie à toute épreuve. Auparavant un débat, qui ne manquera certainement pas de piquant non plus, sera animé par Julien Dupoux autour de la question : "Paysans : peut-on refuser de grossir ?" Inscriptions pour le repas du midi à l'auberge au 05 55 26 24 53.

## Survivre administrativement...

Un jour par mois pour essayer de s'y retrouver dans la jungle administrative qui nous entoure. Comment ça marche la retraite ? Les impôts ? Les droits à la formation, c'est pour qui ? Et la CAF, ça aide qui et comment ? Etc. Un moment ouvert à tous pour

chercher ensemble des réponses à toutes ces questions. C'est ce que propose l'association d'éducation populaire Pivoine. Ça se passera à Faux-la-Montagne les 14 mars, 11 avril, 16 mai et 20 juin.  
Contact : [elise.pivoine@gmail.com](mailto:elise.pivoine@gmail.com)

## Guincher (trad) à Faux-la-Montagne (et ailleurs)



Le samedi 5 avril après-midi, Jean-Jacques Le Creurer animera à Faux-la-Montagne un stage de danse pour apprendre les bourrées du nord de la Creuse. Sinon vous pourrez danser le

10 mai, toujours à Faux, avec Bande de trad', à Neuville le 31 mai et le 1er juin avec les 24 heures de bal folk du Limousin, au Villard, à Royère de Vassivière, le 31 mai également avec Bande de trad' et le 21 juin à Trasrieux (St Julien le Petit) pour le feu de la Saint-Jean. Mais là, ce sera déjà l'été, un nouvel IPNS sera arrivé et on vous en racontera d'autres !

Pour en savoir plus sur les bals trads en Limousin : <http://estradetplancher.wix.com>

## Dessiner à Peyrat-le-Château

Quelques personnes se sont regroupées pour dessiner ensemble et se retrouvent pour cela chaque mois, sur une journée, à Peyrat-le-Château. Le groupe cherche à s'étoffer. Différentes techniques sont envisagées, plusieurs intervenants possibles. Si vous êtes intéressés et voulez en savoir plus, adressez-vous à Stéphanie : [hiberty-testard-tpb@wanadoo.fr](mailto:hiberty-testard-tpb@wanadoo.fr)

je cours à l'auberge de St Martin



# Ensemble, sauvons notre auberge !

Un dimanche du mois de février dernier, l'auberge de Saint Martin Château a momentanément rouvert ses portes. Quatre vingt personnes de la commune et des environs, des plus anciens aux plus jeunes, se sont retrouvées pour boire un verre, partager une soupe et participer à un superbe concours de pâtisseries. Une journée pleine de rires, de rencontres et d'envies de voir revivre l'auberge de la commune.

Cette première manifestation était organisée par l'association "Aux berges de Saint Martin". Créée en décembre dernier, elle se donne pour objectif de redonner vie à l'auberge de la Cascade, dernier commerce de la commune, fermée depuis maintenant trois ans. Redonner vie, cela veut dire y organiser des fêtes, des repas, des concerts, des belotes, des marchés, des projections pour que les habitants de Saint Martin et des alentours retrouvent l'habitude et le plaisir de s'y rencontrer. Redonner vie, cela signifie aussi relancer la réflexion, en partenariat avec la mairie qui en est propriétaire, sur les modalités d'une réouverture pérenne du commerce.

Malgré une quarantaine de visites en trois ans, l'auberge communale n'a pas retrouvé de gérant. Il faut dire que le montant estimé de la mise aux normes du bâtiment n'est pas très motivant et que le seul projet de reprise accepté par le conseil municipal a été refusé par les banques. Face à cette situation quelque peu désespérante, une commission extra municipale a été mise en place il y a un an. Réunissant les élus et les habitants, elle a permis d'établir deux constats importants pour imaginer une réouverture du commerce.

Le premier, c'est que l'auberge de Saint Martin n'est justement pas un commerce comme un autre. En tant que dernier commerce de la commune, elle est à la fois lien et lieu de rencontre. Ainsi, elle devra rouvrir avec le souci d'être un lieu d'accueil pour les visiteurs de passage, mais aussi un lieu de rencontre accessible toute l'année pour les habitants de la commune. C'est un patrimoine collectif, une sorte de "service public" communal.

Mais la survie de ce commerce est menacée par les échecs successifs de reprise. Depuis 1974, année où l'auberge avait rouvert, onze aubergistes se sont succédés, soit une durée moyenne d'environ trois ans par gérant. Un turn-over qui a donné le tournis à beaucoup d'habitants, et qui laisse penser, deuxième constat, que l'auberge ne peut plus fonctionner sur un modèle commercial classique.

Il faut donc imaginer "autre chose" pour l'auberge et c'est dans cet objectif que la commission extra-

municipale a laissé place à l'association "Aux berges de Saint Martin".

En organisant des manifestations tout au long de l'année, l'association veut animer l'auberge afin qu'elle redevienne rapidement un lieu de convivialité, et ce sans attendre l'arrivée d'un repreneur. Elle fait le pari que le succès des manifestations qu'elle organisera pourra rendre l'auberge un peu plus attractive pour des repreneurs. Et elle espère finir de convaincre le conseil municipal d'investir dans les travaux de remise aux normes du rez-de-chaussée du bâtiment.

En à peine deux mois d'existence, l'association "Aux berges de Saint Martin" a déjà reçu 125 adhésions. Des habitants de Saint Martin-Château en grande majorité, mais aussi des communes alentours. La preuve par les chiffres que le projet de réouverture est soutenu par la population locale.

## Les prochaines animations à l'Auberge de Saint Martin.

Les 23 et 30 mars : C'est probablement le jour des élections municipales que le bistrot du village prend toute son importance alors... l'auberge est ouverte ! Cette opération surtout pas secrète est baptisée "KGB" pour "Krêpes Gauffres Bières"

19 avril : concours de belote

4 mai : toute la journée cuisson du pain au four à pain, puis la traditionnelle bourse aux plants d'Éclats de Rives, suivi d'une soirée pizzas cuites au four à pain encore chaud.

22 juin : marché de producteurs avec possibilité de repas sur place

Pour nous soutenir, pour être tenus au courant des fêtes et des réunions, la meilleure solution c'est d'adhérer. Vous pouvez contacter l'association par mail à [auxbergesdesaintmartin@gmail.com](mailto:auxbergesdesaintmartin@gmail.com) ou au 06 85 20 53 50



Car l'idée n'est pas de faire de l'auberge la nouvelle salle des fêtes de la commune. L'objectif est bel et bien de rouvrir l'auberge en y installant un ou des aubergistes. L'association veut donc également relancer une réflexion collective sur la façon dont l'auberge pourrait rouvrir. Quelle structure économique ? Quel type de gérance ? Quel partenariat entre la mairie, l'association, les aubergistes ?

Une soirée de projection débat autour du maintien des commerces dans les villages du plateau, proposée par Télé Millevalches au début du mois de mars, doit ainsi permettre de comprendre et de discuter de ce qui se passe et s'expérimente dans les communes voisines qui sont confrontées à ces mêmes questions... Des questions à la fois graves et gaies, qui nous permettent aussi de réfléchir à comment nous voulons vivre ensemble.

L'association Aux berges de Saint Martin

## Penser à Tarnac

Durant le chantier mené à la ferme du Goutailoux pour créer une salle de spectacle, et afin de préfigurer l'usage futur du lieu, sont organisées des rencontres, des conférences, des fêtes et des journées d'étude. Elles sont aussi ouvertes que le chantier lui-même. Leur programme est diffusé mensuellement sur le site <http://legoutailoux.noblogs.org>.

Parmi les prochaines rencontres :

Le vendredi 21 mars à 18h à la salle des fêtes de Faux-la-Montagne, rencontre avec Eric Hazan autour de son livre *Premières mesures révolutionnaires*.

Le samedi 29 mars à 15h à la salle des fêtes de Tarnac, rencontre avec Jan Dau Melhau, Jean-François Vignaud et Jean-Marie Caunet autour de la cause occitane.

Les samedis 12 et 19 avril à 15h à Tarnac, rencontre avec Denis Duclos, anthropologue, sur le thème : "Fondements anthropologiques du "tout" sociétal, du premier groupe parlant à la société monde : histoire d'une hallucination."

## Regarder Ambiance bois à Eymoutiers

Sophie Bensadoun, réalisatrice, vient de terminer un documentaire de 53 minutes sur la scierie raboterie de Faux-la-Montagne. "Ambiance bois, Le travail autrement" donne la parole

à des salariés de l'entreprise, anciens et nouveaux. Après avoir été projeté à Limoges et à Paris, il sera présenté au cinéma d'Eymoutiers le vendredi 28 mars à 20h30.

## Feuilleter un guide sur les bistrotts du Massif central



Quand le Massif central réinvente ses bistrotts

"Tournée générale !", c'est son titre, est un guide réalisé par la Navette, à la demande de l'IPAMAC (l'association des parcs du Massif central). Un ouvrage conçu pour accompagner

maires, agents de développement ou futurs bistrotiers dans la course à la création d'un bistrot. Mêlant fiches pratiques, récits de bistrotts, photos et analyses sociologiques, il donne la parole aux bistrotiers, à des géographes et à des sociologues qui croisent leurs regards sur ce lieu emblématique des sociabilités villageoises. On peut demander l'ouvrage auprès du PNR de Millevalches en s'adressant à Cécile Kohut.

## Critiquer le découpage cantonal en Haute-Vienne

C'est ce que fait Michel Ponchut, conseiller général d'Eymoutiers, fustigeant un découpage "politique, inique et archaïque !" Il critique la création d'un "immense canton d'Eymoutiers regroupant Châteauneuf-la-Forêt, Saint-Germain les Belles jusqu'à Coussac-Bonneval et Saint-Priest-Ligoure" et excluant Saint-Léonard de Noblat. "Le lycée de Saint-Léonard est le lycée du territoire, l'hôpital de Saint-Léonard est l'hôpital du territoire, Monts et Barrages est désigné comme le territoire de santé par l'Agence régionale de santé, la voie ferrée TER et les voiries départementales convergent vers Limoges et irriguent parfaitement cet espace." Le conseiller général y voit la volonté limougeaude d'"éliminer le maximum de cantons ruraux plutôt récalcitrants

pour les positionner dans la zone urbaine, d'affaiblir le groupe ADS-Terre de gauche et apparentés qui était sorti renforcé des élections de 2011 et de conforter une majorité départementale déjà très large." Et de noter, ironique : "Les premières réactions des uns et des autres font que ce projet est totalement incompris. Que ce soit le marchand de volaille de Coussac-Bonneval, le président d'association de Saint-Germain les Belles, l'agriculteur de Châteauneuf-la-Forêt, le commerçant d'Eymoutiers ou ma cousine de Saint-Priest-Ligoure, tout le monde sourit !"

## Rencontrer Gilles Clément à La Souterraine

Un autre réalisateur, Olivier Comte, s'est intéressé au "jardinier planétaire" Gilles Clément dans un film intitulé "Le jardin en mouvement" qui sera diffusé en avant première le mardi 25 mars au cinéma l'Eden de La Souterraine. La pensée de Gilles Clément sera illustrée par sa mise en œuvre dans quelques jardins comme La Vallée, en Creuse, le domaine du Rayol, le jardin des orties de Melle ou la base navale de Saint-Nazaire, tous projets sur lesquels il est intervenu. On croiera également dans ce film Guy Tortosa, l'ancien directeur du centre d'art de Vassivière, qui avait invité Gilles Clément à y travailler.

# Les oiseaux du Limousin

Construire un beau livre et le construire collectivement. Non pas le construire collectivement simplement parce qu'il ne peut en être autrement – si les prospections sur tout le Limousin réclament du monde, par contre, la rédaction aurait pu être assurée par un tout petit comité d'experts - mais le construire collectivement, pour partager des connaissances, des compétences, une aventure, des discussions serrées, des tensions. Une fierté en somme. C'est ce que la Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux en Limousin a fait en collaboration technique avec le Muséum d'Histoire Naturelle, le Conservatoire des Espaces Naturels, l'Office National de la Chasse et le Parc Naturel Régional de Millevaches.

Cette publication toute récente de l'Atlas des Oiseaux du Limousin est l'occasion de faire le point sur l'évolution des oiseaux en Limousin depuis 25 ans. Étonnant de constater, en comparant avec les cartes publiées une première fois en 1993 et reportées en vis-à-vis des cartes actuelles dans le nouvel atlas, comment en 25 ans, des espèces ont pu radicalement changer de statut. Ces évolutions témoignent de l'emprise de nos activités sur notre environnement.

Il est bien entendu difficile de résumer ce livre en quelques lignes. Pour chacune des 323 espèces traitées, le point des connaissances est fait en prenant en compte les plus anciennes mentions régionales datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et en intégrant les presque 380 000 données recueillies entre 2005 et 2011 (plus d'un million depuis 1984), 790 observateurs, 60 rédacteurs, 44 photographes pour la plupart locaux ont réuni leurs talents et leur énergie pour partager leurs connaissances avec le lecteur d'aujourd'hui et de demain.

## Carrières et changement climatique

Voici un résumé des grandes tendances que nous avons repérées.

Le livre révèle que les espèces spécialistes des falaises, y compris des falaises artificielles des carrières, ont largement étendu leur répartition. Le Faucon pèlerin, le Grand Corbeau et l'Hirondelle de rochers occupent beaucoup plus de secteurs que dans l'enquête 1985/91. L'ouverture de carrières et la résorption progressive du DDT (Insecticide interdit en 1972 en France, mais longtemps présent dans les sols et les graisses) dans les chaînes alimentaires ont sans doute joué un rôle.

Pour l'Hirondelle de rochers, il est tentant d'invoquer également le réchauffement climatique. D'autant que des espèces d'origines méditerranéennes comme le Guêpier d'Europe ou le Héron garde-bœuf ont installé dans le même temps leurs premières colonies en Limousin et les espèces qui apprécient la chaleur comme le Milan noir, le Bruant proyer ont étendu leur répartition ou comme le Bruant zizi ont augmenté leurs effectifs entre 2002 et 2013, (résultat du STOC-EPS)<sup>1</sup>. Le réchauffement climatique peut aussi être invoqué pour expliquer le recul, souvent spectaculaire, d'espèces de milieux frais comme le Bouvreuil pivoine, le Bruant jaune, le Pipit farlouse, le Tarier des prés, le Vanneau huppé, le Pouillot fitis, la Fauvette des jardins ou bien encore le Roitelet huppé et la Mésange noire, deux espèces qui devraient pourtant continuer à bénéficier des vastes plantations de résineux qu'ils apprécient.

## Prairies

Il est tentant d'invoquer le réchauffement climatique donc, mais la prudence est de mise. Tout d'abord d'autres facteurs que le seul climat, entrent en ligne de compte. Pour le Pipit farlouse, le Vanneau, le Tarier des prés, la qualité des prairies joue également un rôle. Les fauches précoces des prairies détruisent les nichées. L'appauvrissement botanique consécutif aux prairies artificielles réduit la quantité d'insectes disponibles pour les poussins. D'ailleurs, d'autres espèces de milieux prairiaux, comme la Pie-grièche grise ont aussi fortement régressé sans que les températures ne semblent être déterminantes pour elles. D'autre part, paradoxalement, des espèces de milieux froids comme le Pic noir, la Chouette de Tengmalm, la Mésange boréale ont des cartes plus fournies. Il est vrai que pour la Chouette de Tengmalm, des prospections spécifiques menées par une petite équipe motivée n'a peut-être fait que révéler une situation qui existait déjà dans les années 90. Pour la Mésange boréale, l'abandon des fonds tourbeux favorise les saulaies qu'elles recherchent.



Buzard St Martin (Franck Taboury)

## Forêts

Des espèces spécialistes de milieux forestiers accusent aussi une tendance marquée à la baisse. C'est le cas de la Mésange nonnette qui recherche les arbres tendres du bord des rivières, de la Mésange huppée qui apprécie les pins ou encore du Pouillot siffleur, ce spécialiste des belles futaies de feuillus. Notons pour ce dernier que si la tendance sur 25 ans est plutôt défavorable, sur les 10 dernières années, les résultats des sondages effectués par le réseau STOC-EPS donnent une tendance à la hausse. Les menaces qui pèsent sur les forêts de feuillus, dénoncées dans les précédents numéros

de 1970/71) et le Choucas des tours continuent à étendre leur aire de répartition. Au contraire, le Moineau friquet, un petit passereau relativement commun il y a 25 ans dans les villages limousins a pratiquement disparu. La tendance est générale en France et il semblerait (JIGUET, 2011)<sup>2</sup> que le recours aux céréales d'hiver en soit la cause. Cette culture réclame le retournement précoce des chaumes, sitôt la moisson terminée, pour l'ensemencement suivant. L'espèce souffrirait de la disparition de la manne que constituaient les grains restés sur place.

LA SEPOL se mobilise pour l'hirondelle de fenêtre



Faucon pèlerin (Fabrice et Laurent Desage)

d'IPNS n'augurent rien de bon pour les espèces qu'elles abritent, alors que de belles parcelles de futaies couvrent encore les flancs de vallées et particulièrement ceux de la vallée de la Dordogne et de ses affluents. C'est pourquoi, la SEPOL considère comme d'autres associations limousines, qu'il est nécessaire de mener le combat pour une gestion forestière respectueuse, afin d'accompagner les cycles forestiers sans les briser, et de permettre la succession progressive et quasi naturelle des faunes au cours de ces cycles.

Parmi les changements marqués en 25 ans, les Busards cendrés et Saint-Martin ont disparu de notre région pour le premier et fortement régressé pour le deuxième. En Limousin, ces oiseaux partaient chasser les campagnols au-dessus des prairies, mais nichaient principalement dans les landes, les coupes forestières.

## Dans les bourgs

Les espèces de bourg comme la Tourterelle turque (les premières mentions régionales datent

(article ci-contre), chacun peut y apporter sa contribution chez lui, ou en alertant la poste, la mairie ou le voisin qui possède une colonie. La SEPOL peut aider à trouver des solutions adaptées. Alertés à l'occasion d'un ravalement de façade à Saint Léonard, nous avons convaincu l'ODHAC de remplacer les nids qui allaient être détruits par des nids artificiels. Quelques années plus tard, cette colonie est la plus florissante dont nous ayons connaissance en Limousin.

Stéphane Morelon

1 - STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux par échantillonnage ponctuel simple, il s'agit d'échantillonner chaque année aux mêmes endroits (très nombreux) et de la même manière les oiseaux d'une région.

2 - JIGUET F. - 100 oiseaux communs nicheurs de France. Editions Delachaux et Niestlé, Paris 2011 227 p.

# Et si on invitait les hirondelles dans nos villages ?

La Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin (SEPOL) veut se donner les moyens d'enrayer le déclin des Hirondelles de fenêtre en Limousin.

**Q**uatre espèces d'hirondelle sont présentes en Limousin. Les plus connues sont l'Hirondelle rustique qui niche dans les étables, les garages... et l'Hirondelle de fenêtre, oiseau grégaire qui niche sous les avant-toits.

Très communes à une époque, leurs populations ne cessent de diminuer depuis 40 ans. En effet, depuis 1989, la diminution des effectifs d'Hirondelle de fenêtre est de l'ordre de - 40% en France et en Limousin.

Comment expliquer ce déclin ? L'emploi des pesticides en agriculture entraînerait une baisse importante de la nourriture disponible (insectes) ? Les conditions d'hivernage en Afrique seraient de plus en plus défavorables (traversée difficile d'un désert de plus en plus grand, dégradation des milieux...) ? Sans doute, mais il y a également une autre raison. La destruction des nids fixés sur les façades des maisons dans les villages est un facteur important pour expliquer cette tendance. Si la loi interdit ces actes, il n'en reste pas moins que la SEPOL constate qu'ils sont fréquents.

## Protéger l'existant en Limousin

Cette association dont l'objet est la connaissance et la protection des oiseaux sauvages en Limousin a lancé en 2013 une campagne de recensement des Hirondelles de fenêtre à l'échelle du Limousin pour repérer les différentes colonies existantes. Jusqu'à présent, près de 150 communes ont été couvertes, et le recensement se prolonge en 2014.

Celui-ci a permis d'identifier quelques acteurs clés dans la protection de cet oiseau. En effet, pour l'heure une douzaine de bureaux de Poste sont connus pour avoir des nids en façade. De même, plusieurs bâtiments communaux en Limousin servent de supports à des nids. A Saint Léonard de Noblat, 3 "barres" HLM de l'ODHAC en portent en tout une centaine. Dans ce dernier cas, un accord a été trouvé entre l'ODHAC et la SEPOL pour que la présence de l'oiseau soit intégrée aux bâtiments et à la vie des occupants. Des planchettes ont été fixées sous les nids pour éviter que les fientes ne tombent sur les pas de porte, les rebords de fenêtre. Des nids supplémentaires et artificiels ont été posés. D'ici peu de temps, une convention va officialiser davantage cette entente entre la SEPOL et un gestionnaire de parc immobilier. Elle engagera les deux parties dans un souci commun de protection des colonies existantes en tenant compte de leur présence notamment lors des



travaux d'entretien des façades. Ceux-ci devront se faire sans provoquer de nuisances importantes pour l'oiseau. Et si jamais des nids devaient être détruits, ils seraient remplacés par de nouveaux. La SEPOL s'est fixée pour objectif de convaincre plusieurs gestionnaires de parc immobilier de signer cette convention.

## Bruxelles : une expérience réussie

La SEPOL souhaite aussi essayer en Limousin une initiative bruxelloise qui a fait ses preuves. Après avoir compté 900 couples en 1980, la population bruxelloise était descendue à 33 couples en 1992. Pour enrayer ce déclin, des naturalistes belges ont tenté le pari de poser des nids artificiels près de colonies.

Avec le temps, il se révèle que pour les associations de protection de la nature, ce soit la mesure de protection la plus efficace à court terme. En effet, l'interdiction des usages de pesticides en agriculture est un travail de beaucoup plus longue haleine.

La pose de nids artificiels donne de bons résultats lorsque les nids sont placés à proximité immédiate de nids naturels occupés. Les nids artificiels semblent avoir un effet attractif important. Néanmoins, dans la pratique, les nids naturels restants continuent à être préférés : ce sont toujours les premiers nids réoccupés au printemps !

L'utilisation de nids artificiels est parfois critiquée par certains qui craignent que les hirondelles ne perdent leur faculté de bâtir. Mais cette crainte semble infondée, car les hirondelles continuent à construire des nids là où la boue est accessible. Par contre les nids artificiels ont permis de maintenir des hirondelles dans des quartiers où sans cette aide elles auraient disparu.

Pour Charles Carels, coordinateur du groupe de travail Hirondelles d'Aves Natagora, les nids artificiels présentent deux autres avantages indéniables :

- Ils invitent les hirondelles à nicher sur des bâtiments où elles sont tolérées (destructions évitées).
- Le trou d'envol placé vers l'avant permet d'éviter en grande partie la salissure des murs (ce qui n'est pas le cas des nids naturels dont les trous sont souvent situés le long du mur).

L'adoption de nids artificiels prend souvent un certain nombre d'années, même lorsque ceux-ci sont posés à proximité de nids naturels existants. Les hirondelles ne leur portent pas immédiatement

de l'intérêt. Il semble qu'il faille souvent attendre qu'une hirondelle – peut-être un peu plus curieuse que les autres vienne en visiter un. Mais dès que l'une d'entre elles a franchi le pas, toutes les autres l'imitent rapidement.

Ainsi, l'expérience bruxelloise démontre que le facteur limitant dans la présence des Hirondelles de fenêtre n'est pas seulement la nourriture mais aussi la non destruction de leurs nids.



La SEPOL veut donc reproduire cette opération en Limousin sur une dizaine de communes en 2014 et sans doute autant en 2015. La pose des nids se fera en lien avec un travail de sensibilisation auprès des écoles et nécessitera l'engagement des communes accueillant cette initiative.

Les habitants qui le voudront pourront s'associer au projet par la pose de nids artificiels sur leur maison. La SEPOL leur apportera des conseils et pourra les aider à se fournir en nids.

Frédéric Thomas

Pour en savoir plus mais aussi pour participer à la suite du recensement en 2014, n'hésitez pas à contacter Céline Régnier à la SEPOL (05 55 32 20 23) et à vous rendre sur le blog : <http://hirondelles.sepol.fr>.



# Les Plateaux Limousins, le débat et la fête

Dans la mémoire collective des habitants de la Montagne limousine, les fêtes des Plateaux Limousins de 1979 à 1986, ainsi que les débats et rencontres qui ont eu lieu ultérieurement au siège de l'association, au Villard de Royère-de-Vassivière, constituent des jalons importants dans la marche vers le développement multiforme et spectaculaire du territoire. Beaucoup parmi les acteurs actifs des coopératives et associations du Plateau étaient trop jeunes pour avoir connu l'effervescence et la dynamique créées par les Fêtes des Plateaux, mais ils en ont entendu parler, et certains nous ont questionné à ce sujet.

Dans la seconde moitié de la décennie 1970 un léger frémissement modifie les courbes démographiques de plusieurs communes du plateau de Millevaches. À partir des données de la statistique, on constate dans quelques communes qu'il y a dans la population davantage d'arrivées de nouveaux habitants que de départs. Après des décennies de chutes vertigineuses de leur population ces communes découvrent leur solde migratoire positif. Parmi les nouveaux arrivants il y a bien sûr le retour, après 30 ou 40 ans de vie professionnelle vécue ailleurs, de jeunes retraités revenant au pays avec le désir de retrouver ou renouveler leur identité limousine. Cependant, ils ne remplissent pas toutes les cases des statistiques. À leur immense surprise bien des élus perçoivent aussi la place tenue par d'autres arrivants. Ils sont plus jeunes, venant d'ailleurs et sans racines limousines. Avec leur jeunesse et leur compétence ils s'installent et s'établissent avec leur famille dans cet espace du vide où ils ne manquent pas de faire valoir leur savoir faire et d'affirmer leur désir de vivre autrement. Cette soif du changement les conduit tout naturellement à se rencontrer et à nouer des liens pour échanger et partager leurs convictions, leurs difficultés, leurs échecs comme leurs réussites sous de multiples formes d'où la fête n'est jamais absente.

## Des chrétiens qui s'interrogent

Durant cette décennie 1970 les chrétiens de l'église en Creuse prennent la mesure du délabrement de leurs structures paroissiales. Dès 1970, Hervé de Bellefon, vicaire épiscopal de la Creuse, dans un texte fondateur, "Pourquoi ris-tu Sara ?", exprime en toute lucidité leur espérance de renouvellement et de transformation de l'institution. Cette initiative engendre des groupes de



1<sup>er</sup> coup de pioche 1975



1980

travail et de réflexion autour d'une double perspective : apprendre à mieux connaître les réalités humaines et socio-économiques de ce territoire des "hauts plateaux limousins" et comment y inscrire une vie ecclésiale.



1982

En 1974, Charles Rousseau, prêtre de la mission de France, installé à Aubusson depuis deux ans, propose à ce petit noyau de chrétiens, dispersé sur l'espace du plateau, de se rassembler dans une association pour expérimenter concrètement cette révolution ecclésiale. À cet effet l'association "Les Plateaux Limousins", avec l'aide financière des évêques de Limoges et de Tulle, se porte acquéreur en 1975 d'un petit domaine agricole situé au Villard, un village de la commune de Royère-de-Vassivière. Un lieu pour se retrouver et célébrer leur foi, confrontée aux transformations radicales de la société d'aujourd'hui. Mais aussi un espace pour accueillir, échanger et partager avec tous les acteurs de la société locale.

## Les fêtes des Plateaux

Dès 1977, Charles Rousseau, avec son intuition sociologique et sa compétence sur le milieu rural,



1984

rassemble les travaux et les analyses des réalités de la société limousine et souhaite les présenter sous la forme de cartes et de tableaux pour une exposition ouverte à tous. Son projet trouve un écho favorable auprès de l'équipe d'animation des Plateaux Limousins, qui se propose de l'inscrire au cours d'un week-end où l'on inviterait largement, et où, dans une atmosphère chaleureuse,

pendant une dizaine d'années. Un espace aménagé, un laboratoire d'expériences où quelques milliers de Limousins et de voisins se retrouvent chaque année dans une ambiance accueillante et festive pour échanger et débattre sur les sujets concernant le devenir de leurs territoires. Qu'ils soient élus locaux, responsables syndicaux, militants associatifs ou simples habitants, chrétiens ou pas, ils sont tous rassemblés par l'envie de contribuer à la renaissance du pays.

## Relais

Devant l'ampleur de la tâche, en 1987 Charles Rousseau négocie avec le Bureau d'accueil de la Montagne limousine (BAM), l'organisme de préfiguration du Parc naturel régional (PNR), pour prendre le relais et l'organisation de nouvelles fêtes. En décembre 1987 la mort de Charles Rousseau porte un coup sévère aux Plateaux Limousins. Néanmoins l'association poursuit ses activités de partage et de réflexion, notamment en organisant des journées de débat où elle fait appel à des témoins qualifiés. On peut citer Charles Barbier : pour une autre agriculture, François Plassard : pour la valorisation des espaces de montagne, Serge Latouche : pour la critique de la croissance économique ...

## Des hauts et des bas

Après le départ en 1995 d'une équipe de religieuses qui a vécu et assuré le fonctionnement du site pendant une douzaine d'années, l'association

on se rencontrerait pour comprendre et débattre sur "Le Limousin en mal d'avenir. Ses atouts". La fréquentation de l'exposition et les débats engagés avec un public nombreux et varié, participant et enthousiaste, confortent Charles Rousseau et son équipe dans leur volonté de poursuivre l'expérience. Tel est le premier module de ce que seront les fêtes du Plateau

## Les fêtes du Plateau

1979	Bois et forêts du limousin ; chances et risques pour son avenir
1980	L'élevage en Limousin depuis un siècle et demi
1981	Les énergies renouvelables en Limousin : "Mille sources, mille ressources"
1982	La jeunesse en Limousin, promesse ou déclin
1983	Transformer nos matières premières : l'agro-alimentaire, le bois, la pierre
1984	Dix années de tourisme en Limousin, les choix à faire
1985	La vie associative, signe de vitalité du Plateau
1986	La communication : routes, chemin de fer, radio, TV, utilisation des techniques nouvelles. Cette réflexion débouche sur la naissance de Télémillevaches

**Dimanche 30 Septembre 1979**

au Village de Villard - Royère de Vassivière

# GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

organisée par l'association "Les Plateaux Limousins"

A partir de 10 Heures du matin : (entrée gratuite)

Jeux organisés  
pour tous les âges  
sur le thème  
de la  
forêt

**Grand  
Concours  
de Bucheronnage**

Invitation à  
la danse par  
des musiciens et  
"Les Compagnons  
de la JOIE"

bar  
crêpes  
galettes

DES CHANTEURS

DE 12 h. à 14 h. 30

**Buffet Campagnard**

Exposition sur  
"La Forêt Limousine"  
ses chances...  
ses risques...

montages  
audio-visuels

Stand  
des outils du  
bon vieux temps

Projection de photos en couleurs  
"Les 4 saisons sur le plateau"

DES CONTEURS  
D'HISTOIRES

**17 Heures : Proclamation des résultats du Concours**

*Vin d'Honneur  
Aubade aux ouvriers de la forêt*

peine à garder des permanents pour faire vivre le lieu au quotidien. L'année 2000 marque un seuil important dans la vie des Plateaux Limousins amorçant d'importantes transformations. Deux explications, parmi d'autres, contribuent à cette évolution. D'un côté, les jeunes nouveaux arrivants ont pris de l'âge, leurs familles se sont agrandies et participent activement et de diverses manières à l'animation de la vie locale des communes du Plateau ; de même, ils sont à l'initiative de la création de multiples réseaux, outrepassant les limites communales, où ils se retrouvent pour échanger, partager leurs projets comme leur utopies, sans pour autant oublier de faire la fête. De l'autre, les quelques communautés paroissiales du Plateau et de ses bordures qui ont porté le projet avec Charles Rousseau éprouvent bien des difficultés à se renouveler témoignant des signes d'une profonde dévitalisation du tissu ecclésial. C'est dans ce contexte que Stéphane Lamontagne venant du réseau Vassijoues s'installe comme permanent avec sa compagne et entreprend une refonte des Plateaux Limousins en les dotant de nouvelles capacités d'accueil, comme la construction d'une cuisine pour restauration collective. L'association ouvre de nouveaux débats et reprend le flambeau de la festivité en organisant deux jours de fête au mois de juillet 2001 à l'occasion du centenaire de la loi sur les associations. C'est à partir de cette fête que naît le journal d'information et de dé-



bat du Plateau IPNS. Puis de 2002 à 2004, sous la houlette d'ATTAC, elle accueille la manifestation des trois premiers forums sociaux du Limousin.

### Déconfessionnalisation

En 2003 le renouvellement du conseil d'administration accueille l'arrivée de jeunes qui négocient leur participation par une modification des statuts. À l'initiative des associations d'éducation populaire du plateau, ils manifestent leur volonté de soustraire le caractère confessionnel de l'association en supprimant la référence à l'évangile afin d'élargir l'ouverture à l'accueil de nouveaux publics et à une plus grande variété d'associations. Cette suppression suscite un débat difficile et douloureux ; il entraîne le départ



2013, on recommence !

d'un nombre important de celles et ceux qui ont été les défricheurs et les porteurs de ce projet avec Charles Rousseau. Lui-même avait en quelque sorte préfiguré ce débat au cours de l'assemblée générale des Plateaux Limousins en avril 1980 au cours duquel il a proposé "d'ouvrir l'association à des non participants à l'assemblée chrétienne [...] Le débat animé permet à chacun de mesurer l'enjeu du problème mais n'arrive pas à dissiper la perplexité devant les choix actuellement proposés. L'assemblée décide de remettre en chantier l'étude des solutions pour ne prendre une décision que plus tard".

nouveau conseil d'administration issu de l'assemblée générale de 2007, sous la présidence de Michel Bernard, un arrivant des années 1970, décide d'engager une opération de restauration et de restructuration du parc immobilier pour assurer la pérennité du site en améliorant les conditions de son fonctionnement et en augmentant ses capacités d'accueil. Les rigueurs de l'hiver et leur installation précaire ont contraint les animateurs de De fil en réseaux à trouver refuge à Faux-la-Montagne.

Depuis 2011, la présidence triumvirale, issue de la vie locale : Madeleine Lemeignan, Anne-Marie et Marc Winocq, appuyée par une solide équipe de salariés conduit cette période difficile de rénovation des bâtiments, tout en maintenant un minimum d'activités. Après un temps de réflexion soutenu par le délégué du dispositif local d'accompagnement de la Creuse (DLA), elle a lancé le programme des travaux qui ont été réalisés tout au long de cette année 2013 par des chantiers participatifs de bénévoles et par une coopérative d'artisans du Limousin. Dans le même temps, compte tenu des lourdes charges financières, elle a fait appel à la solidarité et à la générosité en lançant une souscription auprès de tous ceux qui souhaitent le maintien de cette structure d'éducation populaire sur le plateau.

À ce jour la salle polyvalente et la cuisine collective totalement réhabilitées et rajeunies sont opérationnelles. Elles ont déjà accueilli des groupes, pour débattre et se projeter dans l'avenir du Plateau, sans oublier la fête, avec une grande première : la Fête de la soupe le 28 février. Une nouvelle tranche de travaux est ouverte avec la rénovation des hébergements pour accueillir familles et randonneurs, acteurs d'un tourisme social et solidaire en alternative aux ambitions démesurées du Lac de Vassivière.

Alain Carof

### Un projet pour l'avenir

Pour mieux s'enraciner dans la dynamique de la vie locale sur les communes de Royère-de-Vassivière et de Gentioux-Pigerolles les permanents prennent en charge le Contrat éducatif local en l'orientant vers l'éducation à l'environnement et l'initiation à la pratique artistique. En outre, l'association De fil en réseaux crée en 2005 en installant la permanence de ses salariés au Villard renforce l'assise des Plateaux Limousins comme lieu de carrefour et de synergie des forces vives associatives du plateau. En dehors de la saison touristique un gîte est transformé en logement passerelle pour les porteurs de projet. Un

# Quand le plateau de Millevaches était "un monde plein"

Je n'offenserai personne en disant que notre plateau est peu peuplé. Sans esprit de provocation, je dirai même "tant mieux". L'isolement et l'habitat (très) dispersé font partie du charme du coin. Je pense ainsi que ce facteur n'est pas étranger à beaucoup d'installations récentes. La vie ici est un peu rude, mais agréable à bien des égards. On a aujourd'hui du mal à imaginer que ces vastes étendues de landes, de tourbières et de forêts aient pu héberger deux à dix fois plus d'habitants selon les communes. Je vous propose donc d'analyser les raisons de cet important exode rural, et sa chronologie.

## Quelles limites prendre en compte ?

Le plateau de La Courtine, la Combraille creusoise, le nord-est corrézien, les Monédières... font-ils partie du plateau ? Ce n'est pas le sujet géographique qui nous occupe, c'est la population. Alors, pour simplifier, j'ai choisi les cantons entrant "grosso modo" dans le Parc. C'est ce critère qui a présidé à l'établissement des deux cartes contre. Qu'on préfère une option plutôt qu'une autre ne change d'ailleurs rien au constat et à ses explications. A une nuance près... plus on s'éloigne du cœur du plateau, plus les effets de la désertification sont atténués. La densité calculée sur le territoire "stricto sensu" - géographiquement (c'est-à-dire nettement plus petit que le Parc naturel régional) - est d'environ 18 hab./km<sup>2</sup>. Elle n'est guère plus élevée si on repousse les marges. Toutefois, ces densités faibles n'ont pas toujours été la règle. 60 habitants au km<sup>2</sup> quand celle de la France entière n'était encore que de 70 (39 Millions en 1881), cela laisse songeur.

## De 120 000 à 40 000 habitants

On peut considérer que notre plateau a vu sa population divisée par 3 depuis la période du "maximum", soit de 120 000 hab. vers 1880, à environ 40 000 aujourd'hui. Tout ceci vous paraîtra peut-être "enfoncez une porte ouverte". Je voudrais pourtant éclairer une idée reçue. Ici, l'exode rural est bien antérieur à ce que l'on croit communément. Certes, la grande saignée de 14-18, puis l'évolution des techniques agricoles, ont joué un rôle important. Mais ces facteurs avaient été précédés d'autres bien plus efficaces. Je veux parler de la Révolution industrielle, de l'apparition des chemins de fer, du développement de l'alphabétisation (parallèle à celui de l'école obligatoire et gratuite). Sans oublier un facteur psychologique capital : l'attrait des "lumières de la ville". Les limites des ressources du "monde plein" étant atteintes, l'exode rural commença réellement sous le Second Empire, vers 1860.

## Qu'est-ce qu'un "monde plein" ?



Bourgneuf - Place du champ de foire - 1909

Ce sont des médiévistes, dont Robert Fossier, qui ont popularisé l'expression. Il s'agit d'une situation où les ressources, ici essentiellement agricoles, ne suffisent plus à nourrir une population. Il n'échappera à personne que les sols sont ici ingrats. Tant que la vie fut en grande partie autarcique, et soutenue par le travail saisonnier, nos anciens du plateau vivaient tant bien que mal : seigle et sarrasin, un maigre bétail et quelques ressources de cueillette, constituaient la base de cette économie... Mais l'augmentation rapide de la population après 1800, grâce notamment à la pomme de terre, amena notre plateau à une limite de survie. Plus de 40 % des communes ont connu leur optimum démographique

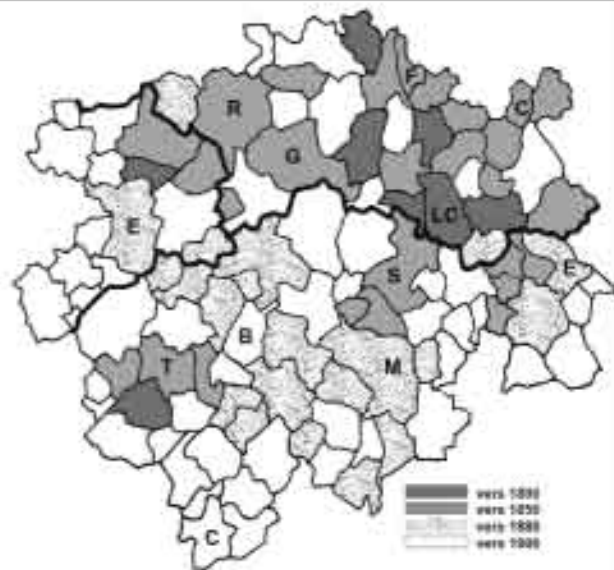
## Une typologie : Deux cartes succinctes

### Carte 1 : Le maximum de population

Cette première carte présente la période de maximum de population. Pour aucune des communes elle n'est postérieure à 1914, plus précisément Merlines est l'exception qui confirme la règle (1936).

Sur 95 communes renseignées (sur 103) :

- 8 ont leur optimum de population vers 1806
- 33 vers 1846 - 1856, soit 41 jusqu'au milieu du Second Empire (42 %)
- 20 vers 1870-81, soit 61 % jusqu'à cette date, début de la 3<sup>e</sup> République
- 11 à la fin du siècle (1891-96)
- 23 en 1901 et avant 14 (seulement 25 % au début du XX<sup>e</sup> siècle)



### Carte 2 : La diminution de la population

Le taux de diminution est mis en évidence sur la seconde carte. Ce sont les gros bourgs et petites villes, souvent chef-lieux de canton, qui ont le mieux résisté à cette évolution. Ils le doivent au poids, toujours actuel, des activités artisanales et tertiaires, commerces et services publics principalement. Le record, si l'on peut dire, est le cas de Beissac (population divisée par 15), puis L'Eglise-aux-Bois (: 13), Toy-Viam, St Georges-Nigremont et Grandsaigne (: 11), la moyenne s'établit à une division par 3. Seuls se trouvent sous ce chiffre : Bugeat (: 1,3), Meymac, Eygurande (: 1,6), comme La Courtine (mais chacun comprendra qu'il s'agit là d'un cas particulier), Felletin et Eymoutiers (: 2), Treignac (: 2,4), pour les raisons pré-citées, ainsi que les gros bourgs de Vallière (: 2,7) et Peyrelevade (: 2,7). Seuls trois chef-lieux de cantons ont une baisse supérieure : Royère de Vassivière et Gentioux (: 4). Comme dans le canton de Crocq (: 5), nous avons là un exode élevé à l'échelle cantonale, nous sommes au pays des maçons creusois.



avant 1860. C'est le cas de : St Amand le Petit (680 hab en 1796), Affieux (1153 hab en 1806), ou encore de Gioux (1365 hab en 1806). On remarquera sur la carte 1 que les effets de l'exode ont été décalés dans le temps : 1846 (Beaumont-du-Lac), 1851 (Treignac), 1881 (Eymoutiers), 1901 (Peyrelevade), 1911 (Millevaches)... Le phénomène n'en obéit pas moins aux mêmes causes qui provoquent une évolution de l'exode saisonnier à l'exode définitif.

## Les paysans-ouvriers : l'exemple de Jean Lebraud, "maçon creusois".

Né au village de Masgrangeas (commune de Royère de Vassivière), en 1838, dans une famille de paysans très modestes, Jean connaît très jeune la migration saisonnière des "hirondelles du printemps", vers Lyon. Il y séjourne plus de 6 mois sur les chantiers du bâtiment. Et loge au 14 de la rue de Stella, au cœur de la ville, dans un immeuble qui compte 15 Limousins sur 30 habitants, dont 11 Creusois et un couple originaire de Nèdde. Certains y sont déjà installés à l'année, comme Etienne Lebraud, un oncle maçon. Jean y retrouve notamment plusieurs

familles originaires de la même commune, dont les Bonnet (du village d'Andaleix). Il en épouse la fille, Jeanne, en août 1866, à Lyon, et ne reviendra jamais dans son village natal (il meurt jeune en 1875, il a alors 37 ans). Le premier enfant, prénommé lui aussi Jean, naît ainsi à Lyon en novembre 1867, ce qui montre bien que le couple a cessé la migration temporaire. Ce même Jean apprendra le métier de fumiste, et mourra en 1929, à Royère, où sa mère est retournée après son veuvage.

Ce tableau pourra vous apparaître bien sombre. Il s'agit tout simplement de la disparition précoce et accélérée d'une civilisation rurale typique condamnée par ce qu'on appela longtemps "le progrès". Je laisse aux sociologues le soin d'élargir la question, et de jeter des ponts avec le monde d'aujourd'hui.

Michel Patinaud

N.B. Non compris les résultats du recensement de 2011, qui ne change ni le fond, ni les chiffres de l'article